

# Euronav



Rapports sur l'exercice 2004  
soumis à l'assemblée générale  
des actionnaires du 26 avril 2005



# Euronav

- 4** Le groupe Euronav en résumé - Domaines d'activités
  - 7** Lettre du président
  - 8** Gouvernance d'entreprise
  - 14** Flotte du groupe Euronav
  - 16** Régime de l'impôt sur le tonnage
  - 16** Risques associés aux activités d'Euronav
  - 17** Structure du groupe Euronav
  - 17** L'action Euronav
  - 18** Rapport du conseil d'administration :  
Événements marquants et activités de l'an 2004
  - 26** Affectations et prélèvements
  - 27** Calendrier

**COMPTES CONSOLIDÉS**

**COMPTES STATUTAIRES**

# Euronav



Euronav, avec siège social à Anvers, constituée le 20 juin 2003, est un des groupes maritimes indépendants les plus importants du monde dans le secteur du transport par mer de pétrole brut et de produits pétroliers. Ces actions sont cotées sur Euronext Brussels et font partie de l'indice Next 150.

## Nos activités

Euronav est un des plus grands armements maritimes indépendants transportant du pétrole brut. Euronav est un des fondateurs de Tankers International, le plus grand pool de VLCC modernes (Very Large Crude Carrier – superpétrolier) à double coque. Euronav est le plus grand armateur de pétroliers sous pavillon français.

Outre sa flotte de pétroliers modernes, Euronav, armateur-opérateur et gérant de navires, offre un éventail complet de services maritimes intégrés. Le marché du transport de pétrole brut par mer est un marché cyclique et fortement volatile, ce qui requiert une gestion proactive des actifs tant au niveau de la gestion que de l'utilisation commerciale.

Tout en maintenant une flotte de grande qualité, Euronav est capable d'accroître son exposition au marché en prenant contrôle opportunément du tonnage d'autres armateurs par le biais d'affrètements à temps. La flotte d'Euronav a un âge moyen de moins de 4 ans.

La gestion de la flotte est effectuée par deux filiales entièrement contrôlées, France Ship Management SA (Franship) et Euronav SAS, deux sociétés françaises avec siège social à Nantes et ayant une succursale à Anvers.

La compétence de son personnel navigant et à terre est un gage de compétitivité dans le domaine des opérations, de la maintenance et même de la conception des navires.

La possibilité d'arborer le pavillon français permet à Euronav de fréter une partie de sa flotte à long terme – générant ainsi des revenus fixes – aux compagnies pétrolières françaises ou aux filiales françaises de compagnies pétrolières.

## Euronav SAS

Euronav SAS est une société française du groupe Euronav, dont les bureaux sont à Saint-Herblain, en banlieue de Nantes, dans le sud de la Bretagne.

Euronav SAS – créé en 1993 – est le plus grand armateur de VLCC en France, avec 6 VLCC sous pavillon français et 70 marins français. Ceci garantit le plus haut niveau de qualité, sécurité et fiabilité, grâce auquel la société est en mesure de fournir le service attendu par ses clients et partenaires.

Euronav SAS opère ses pétroliers sous le registre secondaire français TAAF (Terres Australes et Antarctiques Françaises).

La société emploie également 100 marins bulgares et philippins.

Le bureau en France est chargé d' :

- enregistrer les navires sous pavillon français ;
- employer les marins français et bulgares ;
- opérer les navires au quotidien.

En donnant la priorité à la promotion interne, aux ressources humaines et à l'éducation, Euronav est convaincu de l'importance du travail d'équipe et d'un environnement où tous travaillent ensemble pour le succès de l'entreprise.

### **France Shipmanagement SA (FRANSHIP)**

Franship est une filiale française à 100% d'Euronav qui offre des services de gestion de navires. Franship avait obtenu la certification ISM avant son introduction et avait mis en œuvre ISPS sur son premier navire le 5 avril 2004. Franship est spécialisé dans la gestion de superpétroliers (VLCC) et ultrapétroliers (ULCC), tout en conservant une expérience récente dans la gestion de Suezmax et Aframax.

Franship gère la flotte d'Euronav, qui navigue dans le monde entier souvent dans des conditions climatiques adverses et doit répondre aux exigences les plus strictes requises soit par les affrêteurs soit par les pays fréquentés. Les navires et les équipages sont fréquemment visités et leur performance mesurée par les superintendants, les clients et les instances de contrôle nationales et internationales. Les références de Franship prouvent que la société est un fournisseur de première qualité de tels services. Franship s'enorgueillit d'excellents rapports et relations de travail avec l'industrie maritime.

En tant que principal gérant technique d'Euronav, un des plus grands armateurs de VLCC sur le marché, Franship a d'excellents rapports avec toutes les grandes compagnies pétrolières. Tant l'organisation que les navires ont passé tous les audits des principales compagnies pétrolières.

Franship a son siège social à Saint-Herblain/Nantes dans le sud de la Bretagne et a une succursale à Anvers (Belgique). Franship emploie directement 20 personnes et a externalisé certains services qui ne sont pas de base.

### **Le pool TI**

La gestion commerciale des VLCC d'Euronav, opérés dans le marché spot, est confiée au pool Tankers International ("TI").

Grâce au pool, Euronav profite des économies d'échelle générées par une telle structure.

Le pool en raison de la taille et de la qualité de sa flotte de VLCC modernes est en mesure de rationaliser au mieux son utilisation ; plus de jours chargés, moins de jours de ballast grâce à des cargaisons de repositionnement, des contrats d'affrètement, et autres améliorations d'efficacité. La capacité du pool de substituer des navires en cas de retard, de réduire le temps d'attente ou de satisfaire les besoins des clients est inégalée.

En opérant une large flotte de navires modernes, le pool est à même de toujours avoir un VLCC moderne de qualité disponible au bon endroit et au bon moment. Ceci donne aux clients un meilleur service, plus efficace et de haute qualité.

Euronav est un des membres fondateurs de TI, qui a débuté ses opérations en janvier 2000. Le pool a été établi par Euronav et autres armateurs éminents pour répondre aux besoins des compagnies pétrolières et autres affrêteurs importants. TI opère la plus grande flotte de VLCC modernes au monde. Le pool est composé de 41 VLCC et 4 ULCC modernes qui représentent environ 10% de la flotte mondiale de grands pétroliers.



Tankers (UK) Agencies Limited  
Moreau House, 116 Brompton Road  
London SW3 1JJ, Royaume-Uni  
Téléphone: +44 207 8704 700  
Fax: +44 207 8380 013





## **Mesdames et Messieurs,**

L'année 2004 a été une année mémorable pour toutes les personnes concernées par Euronav. La scission partielle du 30 novembre 2004 a fait des actionnaires de CMB des actionnaires d'un armement de pétroliers, et ce, à la fin de la meilleure année que ce secteur ait connu au cours de ces 30 dernières années. Les marchés financiers et boursiers ont démontré leur soutien et leur approbation de cette transaction. Nous les en remercions.

La société a pris quelques initiatives audacieuses en accroissant sa flotte et son exposition au marché spot, qui ont été couronnées de succès par des résultats sans précédent. Les employés, les dirigeants et les administrateurs peuvent être fiers de la performance de la société en terme de service aux clients, qualités des actifs, sécurité du transport et valeur ajoutée pour les actionnaires. Le défi en 2005 sera de consolider le succès et de continuer à récompenser la confiance donnée par nos actionnaires et les marchés financiers.

Le résultat consolidé pour l'exercice 2004 s'élève à USD 236.502.000 (2003: USD 56.557.000).

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 26 avril 2005 de distribuer un dividende brut de EUR 3,20 par action (EUR 2,40 net par action), dont EUR 1,60 brut par action (EUR 1.20 net par action) fut payé le 6 décembre 2004 comme dividende intérimaire. Si l'assemblée générale approuve cette proposition, le dividende final de EUR 1,60 brut par action (EUR 1.20 net par action) sera payé le 29 avril 2005.

L'entreprise remercie tous ses employés, et en particulier son personnel navigant pour leur engagement au cours de cette année écoulée.

Marc Saverys  
Président

# Euronav



Le 9 décembre 2004 la Commission Corporate Governance a publié le Code belge de gouvernance d'entreprise. Dans ce rapport annuel, le conseil d'Euronav tente de satisfaire la plupart des recommandations du Code. Au courant de 2005, le conseil d'Euronav préparera la charte de gouvernance d'entreprise, qui sera publié sur le site internet de la société dès qu'elle sera disponible. Euronav sera conforme à tous les principes du Code pour le 1er janvier 2006.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Fonctionnement

Depuis la cotation en bourse de la société sur Euronext Brussels, le conseil s'est réuni une fois en 2004.

Lors des réunions du conseil, outre les sujets légalement imposés tels que l'établissement des comptes, la rédaction du rapport annuel et semestriel, la rédaction des communiqués de presse ou la préparation des assemblées générales, les sujets suivants sont traités: stratégie et structure de l'entreprise, budgets, résultats intérimaires et prévisions, analyse des activités des principales filiales, investissements et désinvestissements d'immobilisations corporelles et de participations, portefeuille et trésorerie, flotte, et achat et vente d'actions propres.

Les administrateurs reçoivent au préalable un dossier détaillé concernant l'agenda du conseil.

En 2004, le conseil précédent a, outre les sujets mentionnés ci-dessus, discuté des points suivants:

- la décision de soumettre à une assemblée générale extraordinaire la proposition de scinder les activités de transport de pétrole brut de CMB dans Euronav ;
- en préparation de cette assemblée générale extraordinaire :
  - demande de ruling fiscal confirmant la neutralité fiscale de la scission partielle,
  - discussion de la valorisation préparée par Fortis Banque,
  - préparation de la proposition de scission et autres rapports,
  - préparation des modifications de statuts d'Euronav,
  - préparation du rapport pour le capital autorisé,
  - préparation du prospectus.

Le nouveau conseil nommé le 30 novembre 2004 a décidé en sa réunion du 30 novembre 2004:

- de la composition du comité de direction, du comité d'audit et du comité de rémunération et de nomination et délégation de pouvoirs ;
- du paiement d'un dividende intérimaire le 6 décembre 2004.

Les décisions du conseil d'administration sont prises conformément à l'article 22 des statuts, qui prévoit entre autres, qu'en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

A partir de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2004 les administrateurs sont statutairement



élus pour une période de trois ans. Les statuts ne fixent pas de limite d'âge pour les membres du conseil d'administration.

Tous les membres du conseil étaient présents à la réunion du 30 novembre 2004.

## Composition

### Administrateurs exécutifs:

#### **Marc Saverys, administrateur et président depuis 2003**

Né en 1954. Son mandat expire à l'assemblée générale annuelle de 2009.

#### **Patrick Rodgers, administrateur depuis 2003**

Né en 1959. Son mandat expire à l'assemblée générale annuelle de 2009.

#### **Virginie Saverys, administrateur depuis 2003**

Née en 1960. Son mandat expire à l'assemblée générale annuelle de 2009.

#### **Ludwig Criel, administrateur depuis 2003**

Né en 1951. Son mandat expire à l'assemblée générale annuelle de 2009.

### Administrateurs non-exécutifs:

#### **Daniel Rochfort Bradshaw<sup>1</sup>, administrateur depuis 2004**

Né en 1947. Son mandat expire à l'assemblée générale annuelle de 2007. Sa fonction principale est consultant chez Johnson Stokes & Master (Hong Kong).

#### **Patrick Molis<sup>1</sup>, administrateur depuis 2004**

Né en 1958. Son mandat expire à l'assemblée générale annuelle de 2007. Sa fonction principale est président-directeur-général de CNN (Compagnie Nationale de Navigation – France).

#### **Einar Michael Steimler, administrateur depuis 2004**

Né en 1948. Son mandat expire à l'Assemblée Générale annuelle de 2007. Sa fonction principale est administrateur délégué de Tankers (UK) Agencies Ltd.

#### **Stephen Van Dyck<sup>1</sup>, administrateur depuis 2004**

Né en 1943. Son mandat expire à l'Assemblée Générale annuelle de 2007. Sa fonction principale est président de Maritrans, un armement américain de pétroliers.

<sup>1</sup> Administrateurs indépendants

## COMITE D'AUDIT

Le comité d'audit se compose de trois membres, dont deux administrateurs indépendants, et ses missions sont les suivantes :

- l'étude approfondie des comptes semestriels et annuels d'Euronav, avant de les transmettre au conseil;
- la recommandation au conseil concernant la nomination ou la révocation du commissaire, ainsi que sa rémunération ;
- l'évaluation de l'indépendance du commissaire ;
- la surveillance permanente des dossiers achevés du commissaire;
- la discussion et l'évaluation des conclusions résultant des audits intermédiaires et de fin d'année;
- l'analyse de tous les domaines à risques identifiés;
- l'appréciation de la structure organisationnelle du département d'audit et des compétences au sein de ce département;
- l'approbation du plan d'audit et des activités du département d'audit interne, la coordination entre l'audit interne et les auditeurs externes. Le comité devra s'assurer du fait que le département d'audit interne dispose de suffisamment de moyens matériels et de ressources humaines et que le département bénéficie de suffisamment d'égard dans l'organisation afin de pouvoir mener à bien sa mission;
- l'évaluation des constatations les plus importantes de chaque audit interne et des réponses de la direction de l'unité auditée;
- l'évaluation de l'exhaustivité du système de contrôle interne;
- l'autorisation accordée au commissaire de fournir des services plus étendus que ceux décrits dans la loi concernant les tâches des commissaires ;
- l'évaluation de toute autre matière à la demande du conseil d'administration;
- le rapportage sur les activités du comité au conseil d'administration.

### Membres

Daniel Rochfort Bradshaw - *président*

Patrick Molis

Ludwig Criel

Le comité d'audit a été mis en place par décision du conseil d'administration du 30 novembre 2004.

Afin d'être conforme au Code belge de gouvernance d'entreprise, qui requiert que tous les membres du comité d'audit soient des administrateurs non-exécutifs, M. Criel donnera sa démission du comité d'audit et sera remplacé par un administrateur non-exécutif.

#### COMITE DE REMUNERATION ET DE NOMINATION

Le comité de rémunération et de nomination se compose de trois membres, dont deux administrateurs indépendants. Ses missions sont les suivantes :

- faire des recommandations au conseil en ce qui concerne la rémunération des administrateurs exécutifs, des membres du comité de direction et des cadres supérieurs, en tenant compte de la fonction et de l'intérêt social ;
- veiller à l'application des principes de gouvernance d'entreprise ;
- évaluer l'indépendance des administrateurs externes;
- veiller à ce que les candidats les plus valables soient proposés ;
- faire des recommandations au conseil au sujet des nominations d'administrateurs.

Le président rapporte au conseil et formule les recommandations discutées.

#### Membres

Marc Saverys - *président*  
Daniel Rochfort Bradshaw  
Stephen Van Dyck

Le comité de rémunération et de nomination a été établi par décision du conseil d'administration du 30 novembre 2004.

Afin d'être conforme au Code belge de gouvernance d'entreprise, qui requiert que tous les membres du comité de rémunération et de nomination soient des administrateurs non-exécutifs, M. Saverys donnera sa démission du comité de rémunération et de nomination et sera remplacé par un administrateur non-exécutif.

## COLLEGE DE COMMISSAIRES

### KLYNVELD PEAT MARWICK GOERDELER

#### Reviseurs d'entreprises

représentant permanent  
Serge Cosijns

### HELGA PLATTEAU BEDRIJFSREVISOR BVBA

représentant permanent

Helga Platteau

## GESTION JOURNALIERE

### Comité de direction

Le conseil d'administration a délégué la gestion journalière de la société au comité de direction, établi conformément à l'article 524bis du Code des Sociétés.

Les membres de ce comité, qui se réunit deux fois par mois, sont nommés par le conseil d'administration.

#### Membres:

Patrick Rodgers, *président du comité de direction – administrateur délégué*

Marc Saverys, *président du conseil d'administration*

Ludwig Criel, *directeur financier*

Virginie Saverys, *secrétaire général*

## REMUNERATION

Les administrateurs reçoivent une rémunération forfaitaire de EUR 50.000. Pour le président, cette rémunération s'élève à EUR 100.000. Les administrateurs rémunérés au titre de leur fonction au sein du comité de direction en 2004 ont renoncé à leur rémunération d'administrateur.

Les membres du comité d'audit reçoivent une rémunération additionnelle de EUR 12.500 par an. Pour le président du comité d'audit, cette rémunération forfaitaire s'élève à EUR 25.000.

Les membres du comité de rémunération et de nomination reçoivent une rémunération additionnelle de EUR 3.000 par an.

Le montant total des rémunérations payées en 2004 aux administrateurs non-exécutifs pour leurs mandats au conseil et dans les comités se résume ainsi :

en EUR	Administrateur	Comité d'Audit	Comité de Rémunération et de Nomination	Total
Daniel R Bradshaw	4.166,67	2.083,33	250,00	6.500,00
Patrick Molis	4.166,67	1.041,67		5.208,34
Einar Michael Steimler	4.166,67			4.166,67
Stephen Van Dyck	4.166,67		250,00	4.416,67
<b>Total</b>	<b>16.666,68</b>	<b>3.125,00</b>	<b>500,00</b>	<b>20.291,68</b>

La rémunération pour 2004 a été payée au pro rata (1/12).

La rémunération des membres du comité de direction est fixée annuellement par le comité de rémunération et de nomination. La rémunération (à l'exclusion de l'administrateur délégué) pour 2004 se compose uniquement d'une composante fixe avec un coût global pour la société (y inclus plans de pensions, impôts etc.) de EUR 177,500. Tous ces chiffres se rapportent aux membres actuels du comité de direction.

Au cours de l'année 2004, les administrateurs n'ont bénéficié d'aucune option d'achat d'actions, d'emprunts, ou d'avances.

La rémunération de base fixe de l'administrateur délégué s'élève à GBP 174.080,04. Le montant variable pour 2004 s'élève à GBP 259.121. Les autres composantes de la rémunération, qui comprennent les coûts de pension et de couverture d'assurance médicale privée, s'élèvent à GBP 42.089,71 pour 2004.

A l'exception de l'administrateur délégué, les trois administrateurs exécutifs sont indépendants. En cas de fin de mandat, ils n'ont droit à aucune compensation. En cas de licenciement de l'administrateur délégué, il recevrait une compensation équivalente à une année de salaire.

## **POLITIQUE D'AFFECTATION DES BENEFICES**

Sous réserve de résultats suffisants le conseil d'administration a une politique de dividendes en croissance annuelle.







TI EUROPE

# Flotte du groupe Euronav au 31 décembre 2004

## Navires en propriété

	% en propriété	Année de construction	Tonnage de port en lourd (tpl)	Tirant d'eau (m)	Pavillon
ALGARVE	100%	1999	298.969	22,02	FRANCE
ARTOIS	100%	2001	298.330	21,13	FRANCE
FAMENNE	100%	2001	298.412	21,13	FRANCE
FLANDRE	100%	2004	305.688	22,42	FRANCE
LUXEMBOURG	100%	1999	299.150	22,02	FRANCE
NAMUR	100%	2000	298.552	21,13	BELGIQUE
PACIFIC LAGOON	100%	1999	305.839	22,24	BELGIQUE
SAVOIE	100%	1993	306.430	22,37	BELGIQUE
HHI Hull (Suezmax)	50%	2007	159.000	-	BELGIQUE

## Navires en copropriété

	% en propriété	Année de construction	Tonnage de port en lourd (tpl)	Tirant d'eau (m)	Pavillon
TI AFRICA	50%	2002	441.655	24,53	BELGIQUE
TI ASIA	50%	2002	441.893	24,53	BELGIQUE
TI EUROPE	50%	2002	441.561	24,53	BELGIQUE
TI OCEANIA	50%	2003	441.585	24,53	BELGIQUE
ARDENNE VENTURE	50%	2004	317.970	22,50	HONG KONG
FRONT TOBAGO	30%	1993	259.992	19,04	LIBERIA
V.K. EDDIE	50%	2005	305.000	22,42	HONG KONG

## Affrétés à temps

	% part	Année de construction	Tonnage de port en lourd (tpl)	Tirant d'eau (m)	Pavillon
ARDENNE VENTURE	60%	2004	317.970	22,50	HONG KONG
BOURGOGNE	100%	1996	296.230	22,20	LUXEMBOURG
CHARLES EDDIE	40%	2002	305.177	22,42	PANAMA
C DREAM	15%	2000	298.570	21,30	HONG KONG
HAMPSTEAD	50%	1996	298.306	22,02	ILES MARSHALL
HAWTAH	100%	1996	300.361	22,53	BAHAMAS
KENSINGTON	50%	1995	298.306	22,02	ILES MARSHALL
SEA FORTUNE	30%	2003	299.097	20,88	HONG KONG
SHINYO LANDES	100%	1993	306.474	22,37	HONG KONG
V.K. EDDIE	60%	2005	305.000	22,42	PANAMA
WATBAN	100%	1996	300.361	22,53	BAHAMAS

## Affrétés coque nue

	% part	Année de construction	Tonnage de port en lourd (tpl)	Tirant d'eau (m)	Pavillon
PROVENCE	100%	1994	285.364	20,82	FRANCE



# Flotte du groupe Euronav

## Navires délivrés après la fin de l'exercice ou prévus pour livraison dans le courant du premier semestre

### Navires en pleine propriété

	% part	Année de construction	Tonnage de port en lourd (tpl)	Tirant d'eau (m)	Pavillon
BOURGOGNE	100%	1996	296.230	22,20	BELGIQUE
CAP DIAMANT	100%	1998	146.440	15,62	GRECE
CAP GEORGES	100%	1998	147.443	14,60	GRECE
CAP JEAN	100%	1998	146.440	14,60	GRECE
CAP LAURENT	100%	1998	147.443	14,60	GRECE
CAP LEON	100%	2003	159.600	17,05	GRECE
CAP PIERRE	100%	2004	159.600	17,05	GRECE
CAP ROMUALD	100%	1998	148.000	14,85	GRECE
FILIKON	100%	2002	150.709	15,30	GRECE
FINESSE	100%	2003	150.709	15,30	GRECE
TI CREATION	100%	1998	298.304	31,00	BELGIQUE
TI GUARDIAN	100%	1993	290.927	31,50	BELGIQUE
TI TOPAZ	100%	2002	319.470	30,40	BELGIQUE
HHI NB	100%	2005	318.000	30,40	BELGIQUE
SAMSUNG NB	100%	2006	159.000	17,00	-
SAMSUNG NB	100%	2006	159.000	17,00	-
SAMSUNG NB	100%	2006	159.000	17,00	-
SAMSUNG NB	100%	2007	159.000	17,00	-
SAMSUNG NB	100%	2007	159.000	17,00	-

### Affrétés coque nue

	% part	Année de construction	Tonnage de port en lourd (tpl)	Tirant d'eau (m)	Pavillon
FANTASY	100%	2002	110.000	14,80	GRECE
FIDELITY	100%	2002	110.000	14,80	GRECE

### Affrétés à temps

	% part	Année de construction	Tonnage de port en lourd (tpl)	Tirant d'eau (m)	Pavillon
SHINYO MARINER	100%	1991	271.208	19,25	HONG KONG

# Régime de l'impôt sur le tonnage

Peu après sa création, Euronav a introduit une demande en vue de l'application du régime de l'impôt sur le tonnage. Ce régime lui a été octroyé par le Service Public Fédéral Finances le 23 octobre 2003.

L'application du régime de l'impôt sur le tonnage a pour conséquence que le bénéfice d'Euronav, pendant une période de 10 ans, est en principe établi forfaitairement sur la base du tonnage des navires exploités. Cet impôt sur le tonnage remplace ainsi tous les éléments qui interviennent dans le calcul classique de l'impôt, tels que le bénéfice ou la perte, les frais d'exploitation, les amortissements, les plus-values et la prise en compte de pertes antérieures.

## Risques associés aux activités d'Euronav

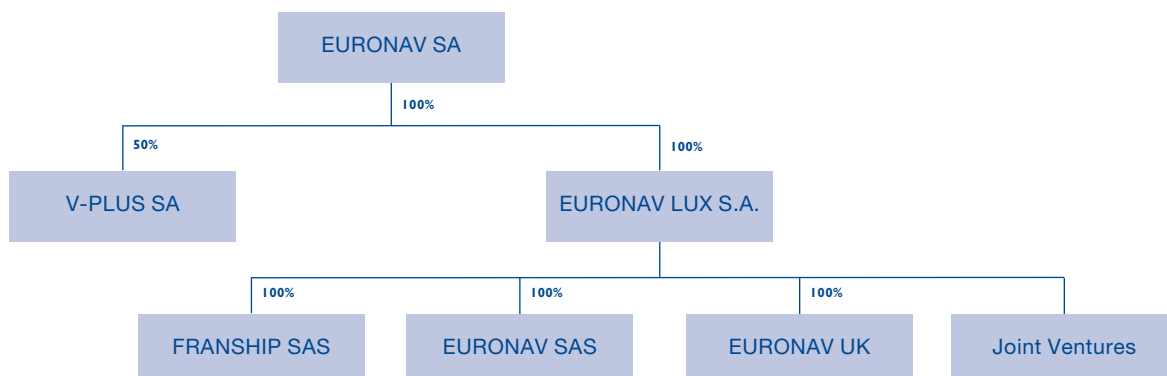
Comme détaillé dans le prospectus publié à l'occasion de la scission partielle d'Euronav, le marché du transport de pétrole brut est un marché cyclique, qui connaît une grande volatilité due aux variations de l'offre et de la demande. Un certain nombre de facteurs peuvent influencer l'offre et la demande. Ceci peut influencer de façon significative les résultats de la société. De plus amples informations peuvent être trouvées dans le prospectus mentionné ci-dessus.

En outre, certains risques sont inhérents à l'opération de navires, tels que pannes, collisions, pertes de cargaison, pollution, grèves, actes de terrorisme ou de guerre.

Euronav, en tant qu'armateur responsable et prudent, est assuré de façon adéquate. Bien que des polices d'assurances soient contractées pour couvrir ces risques, tous les risques ne peuvent être couverts et les responsabilités potentielles peuvent dépasser le niveau de couverture possible.

Les gouvernements et les organismes internationaux peuvent changer le régime de responsabilité et/ou augmenter les risques et les coûts liés à l'opération de pétroliers. De tels changements pourraient avoir un effet négatif sur les frais d'opération d'Euronav.

# Structure du groupe Euronav



## L'action Euronav

L'assemblée générale extraordinaire d'Euronav du 30 novembre 2004 a approuvé la scission des actions avec application d'un facteur 701,6807 ce qui a porté le nombre d'actions d'Euronav en circulation de 10.000 à 7.016.807 actions.

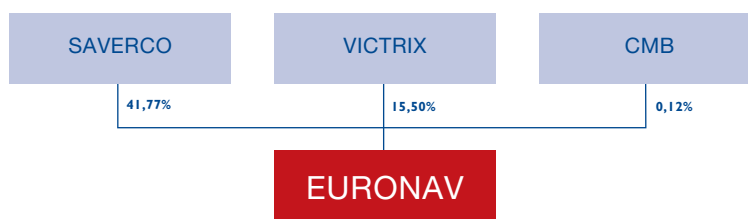
A la réalisation de la scission partielle de CMB, 35.000.000 nouvelles actions Euronav ont été attribuées à tous les actionnaires de CMB au prorata d'une action Euronav pour une action CMB. Le nombre d'actions en

circulation après la scission partielle s'élève donc à 42.016.807 actions.

Au courant de l'année 2004 et début 2005 aucune action propre n'a été acquise.

A partir du 17 décembre 2004 la structure de l'actionnariat se présente comme suit :

	actions	%
Saverco	17.551.851	41,77%
Victrix	6.512.301	15,50%
CMB	50.028	0,12%
tiers	17.902.627	42,61%
	42.016.807	100,00%



## Rapport du conseil d'administration Evénements marquants et activités de l'an 2004

# Euronav



L'an 2003 s'est clôturé en force après une grande volatilité et quelques faiblesses de mi-décembre au début de 2004. Le taux de fret moyen pour un navire ayant 100 points dans le pool de Tankers International (TI) s'élevait à USD 44.000 par jour. Les taux 'worldscale' fixes augmentaient d'environ 10%. Ainsi le principal axe vers l'Asie de Ras Tanura (Arabie Saoudite) vers Chiba (Japon) a évolué de USD 12,15 la tonne à USD 13,11 la tonne.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) avait prévu une demande mondiale en pétrole de 79 millions de barils par jour pour 2004. Vu l'accroissement de la flotte mondiale de VLCC de 5,4% en 2004, on s'attendait à une pression à la baisse sur les taux de frets. L'année a cependant été caractérisée par une demande aussi accrue qu'inattendue provenant de la Chine (plus de 42% en un an) fondée sur une croissance économique de 9%. Les Etats-Unis étaient également fort demandeurs, ce qui reflétait une saine croissance économique dans le monde et quelques réductions de production domestiques dues, en partie, à l'âge des outils de production et aux arrêts provoqués par les conséquences de l'ouragan Ivan dans le Golfe du Mexique. Globalement la demande en pétrole brut s'est accrue de 3,3%, la plus grande croissance annuelle depuis 1976.

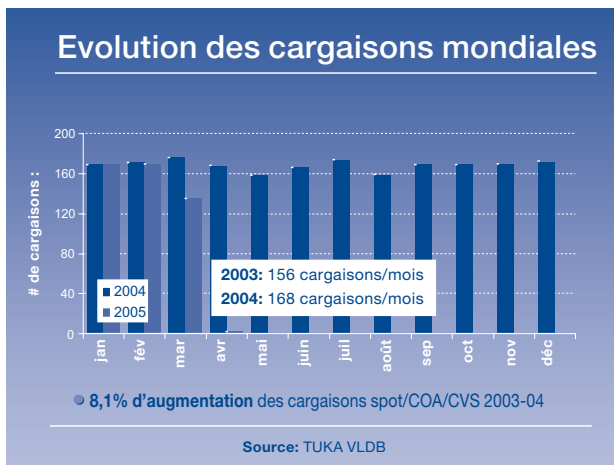
### LE PREMIER TRIMESTRE

En décembre 2003, l'AIE projette une production journalière de 1,5 millions de barils de sources non-OPEP et une demande accrue de 1 million de barils par jour, ce qui est une tendance baissière pour le prix du pétrole et les taux de fret. Certaines rumeurs indiquent que les Etats-Unis augmenteraient leurs stocks. Le 9 février l'OPEP décide de réduire les quotas dès le 1er avril de 1 million de barils par jour (de 24,5 millions de barils par jour à 23,5 millions de barils par jour). Les contrats à terme sur le fret chutent, les taux de fret spot faiblissent mais pas de façon significative. Le marché n'en est pas affecté.

Puis l'AIE rapporte que, comme la demande s'est accrue de 1,1 million de barils par jour en décembre, janvier et février, l'offre et la demande ont atteint leur point d'équilibre. En dépit de stocks américains bas, le prix très élevé du pétrole donne l'impression que soit la demande est sous-estimé soit l'offre surestimée, voire même les deux.

L'augmentation de la demande en janvier est 1,9% plus haute qu'en janvier 2003, alors que l'hiver n'est pas rigoureux.

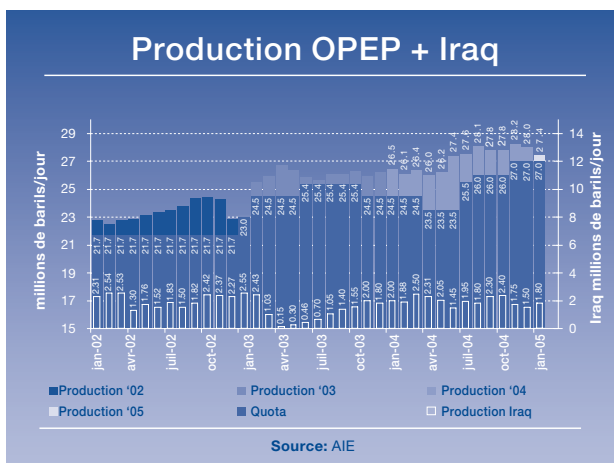
Si en janvier la demande chinoise s'est accrue de 11%, plus significatif encore, les importations ont crû de 23%. Ceci démontre une croissance en ligne avec les prévisions, combinée d'une production chinoise en baisse ou des achats de pétrole en hausse.



Graphique 1

Le graphique 1 montre les cargaisons du Golfe au premier trimestre 2004 par rapport à 2003. Les cargaisons de pétrole brut chargées dans le Golfe au premier trimestre 2004 sont de 10% supérieures à 2003, où l'hiver avait été très froid. Il n'y a plus de pétrole provenant du Venezuela et les centrales nucléaires japonaises sont fermées, ce qui conduit à plus de demande de pétrole venant des pays de l'OPEP, et en particulier de pétrole brut du Golfe, augmentant ainsi le transport de pétrole brut sur de longs voyages.

En février, l'OPEP produit 25,85 millions de barils par jour, ce qui correspond à 1,3 millions de barils par jour de plus que les quotas imposés en novembre 2003 et à 2,3 millions de barils par jour de plus que les quotas d'avril en tenant compte des réductions proposées alors. Le graphique 2 démontre la production accrue dans le Golfe, la principale zone de chargement pour les VLCC.



Graphique 2

Ignorant les projections pessimistes de l'AIE, le marché des frets refuse de baisser, indiquant une demande sous-jacente forte.

Euronav connaît le meilleur début d'année depuis sa création, avec un taux de fret moyen de plus de USD 75.000 par jour et un résultat pour le premier trimestre de USD 50 millions, dépassant largement le résultat total de 2003.

#### Janvier

La flotte mondiale en début d'année est composée de 435 VLCC et ULCC. Euronav achète le *Savoie* (ex *Berge Sigval*) de Bergesen, un armateur norvégien, pour USD 55 millions, et affrète le *Shinyo Landes* (ex *Berge Stavanger*) de Shinyo International à USD 27.250 par jour pour 12 ans.

Le pool TI frète le *Bourgogne* à MISC (Malaisie) et affrète le *C Dream* et le *Sea Fortune* ; Euronav prend une participation dans ces chartes avec d'autres partenaires du pool. Petronas (Malaisie) place le *Bunga Kasturi* dans le pool. Le *Eleo Maersk* et le *Estelle Maersk*, vendus à des tiers, quittent le pool.

Metrostar (Grèce) achète le *Ocean Guardian*, le *World Creation*, le *World Crest* et le *Poros*, mettant le prix d'un VLCC moderne au-dessus de USD 85 millions pour la première fois depuis 2001.

#### Février

Euronav et OSG affrètent le *Kensington* et le *Hampstead* pour 3 ans pour livraison en avril à USD 30.000 par jour, assorti d'une clause de partage des profits avec l'armateur.

Metrostar place le *Crude Star* dans le pool TI pour une période d'essai de 180 jours. Essar (Inde) place le *Nordbay*, renommé *Ashna*, dans le pool pour 2 ans.

Worldwide (Singapour) donne le *Siam*, un navire double coque de 1993, en frètement coque nue pour 7 ans à USD 20.700 par jour. Worldwide a également frété le *Ubud* à NYK (Japon) pour 3 ans à USD 33.750 par jour.





PACIFIC LAGOON







## Mars

Euronav affrète le *Hawtah* et le *Watban* avec livraison en mai pour 3 ans à USD 36.000 par jour. Le *C Dream* et le *Seafortune* rejoignent le pool TI. La flotte mondiale s'accroît à 437 navires au cours du trimestre. Euronav prend des engagements équivalents à une exposition de 5,5 navires.

## LE DEUXIÈME TRIMESTRE

Tout présage un deuxième trimestre nettement plus faible : une baisse de demande des raffineries dû au passage de l'hiver à l'été et leur remise dans le marché du tonnage qu'elles contrôlent et dont elles n'ont plus usage.

En début de trimestre, il est universellement admis que la hausse du prix du pétrole n'est pas causée par le manque de pétrole, mais bien par une demande inhabituelle. L'Arabie Saoudite propose de produire à pleine capacité si nécessaire. Contre toute attente, en jetant au marché leur dernière réserve de capacité, les Saoudiens ont fait rebondir le marché des frets. La baisse de production convenue au premier trimestre n'a pas eu lieu. Dans un trimestre traditionnellement faible cet apport supplémentaire de capacité n'a pas pour effet de tempérer le prix du pétrole. Le taux de fret moyen pour un navire valant 100 points dans le pool TI atteint le niveau inouï de USD 60.000 par jour.

Tout au long de 2004, l'OPEP a manifesté des craintes de surproduction et a suggéré une réduction des quotas afin d'éviter un accroissement des stocks. De peur de provoquer la vente des positions à long terme des spéculateurs, entraînant une chute incontrôlée des prix, les producteurs ont hésité à augmenter la production en dépit d'une demande croissante. Le marché est fondamentalement en équilibre. Le resserrement de l'offre provoque une énorme volatilité. Le plafond national de production pour chaque pays de l'OPEP est plutôt théorique.

## Avril

Euronav conclut l'achat des quatre navires V-Plus, *Hellespont Alhambra*, *Hellespont Tara*, *Hellespont Fairfax* et *Hellespont Metropolis* renommés *TI Asia*, *TI Europe*, *TI*

*Oceania* et *TI Africa*, chacun de 442.100 tpl et ayant une capacité de charge de 3 millions de barils, pour USD 112 millions par unité. Les navires sont achetés conjointement avec OSG, un des principaux partenaires du pool TI.

Sun Oil (USA) affrète le *Stena Vmax* à USD 41.000 par jour pour 3 ans.

## Mai

Les VLCC *Kensington*, *Hawtah* et *Watban* sont livrés au pool TI. Euronav finance le *Savoie* avec Nordea Bank AB (Finlande).

## Juin

Euronav prend livraison du VLCC *Flandre* du chantier Daewoo Shipbuilding and Marine Engineering de Okjo (Corée du Sud). Le navire commence sa charte avec Total à un taux plancher de USD 27.500 par jour et un partage des profits à 50% pour l'affrèteur.

## LE TROISIÈME TRIMESTRE

Au troisième trimestre le taux de fret moyen pour un navire valant 100 points dans le pool TI est USD 63.000 par jour. C'est du jamais vu: le troisième trimestre est traditionnellement – comme le deuxième trimestre – nettement plus faible que le premier trimestre.

Les prévisions initiales de l'AIE pour 2004 sont augmentées de 2,5 millions de barils par jour, dont un million de barils chacun pour les Etats-Unis et la Chine.

La demande rapportée pour le premier trimestre est de 81,5 millions de barils par jour. Celle-ci est un peu plus faible au deuxième trimestre, mais remonte, poussée par la croissance économique américaine et la demande accrue en Chine, pour dépasser les 82 millions de barils par jour et arriver à 82,6 millions de barils par jour, c.-à-d. une croissance de 2,76 millions de barils sur une période d'un an. La Chine révisé les estimations de ses importations pour les douze derniers mois à 120 millions de tonnes, équivalent à presque 3 millions de barils par jour, plaçant la Chine comme deuxième plus grand

consommateur de brut au monde après les Etats-Unis et le troisième plus grand importateur après les Etats-Unis et le Japon.

La production russe atteint 9 millions de barils par jour, mais est obstruée par des restrictions d'exportation d'ordre physique, ce qui conduit directement à ce que toute hausse de demande résulte en une hausse de production des pays de l'OPEP.

L'OPEP, et l'Arabie Saoudite en particulier, promettent de produire le plus de pétrole possible pendant l'été afin d'empêcher l'indice principal pour le prix du pétrole, le WTI (West Texas Intermediate), d'aller au-delà de la barrière psychologique de USD 50 par baril.

Le marché est volatile en réaction à la nervosité du prix du pétrole. La production de pétrole risque d'être perturbée dans toutes les principales zones de production : risques de grève dans la Mer du Nord (Norvège), au Venezuela et au Nigeria, sabotage en Iraq et intervention politique en Russie (l'affaire Yukos). En fin de compte, ce sont les Etats-Unis qui perturbent l'offre quand l'ouragan Ivan interrompt la production dans le Golfe du Mexique (graphique 3).

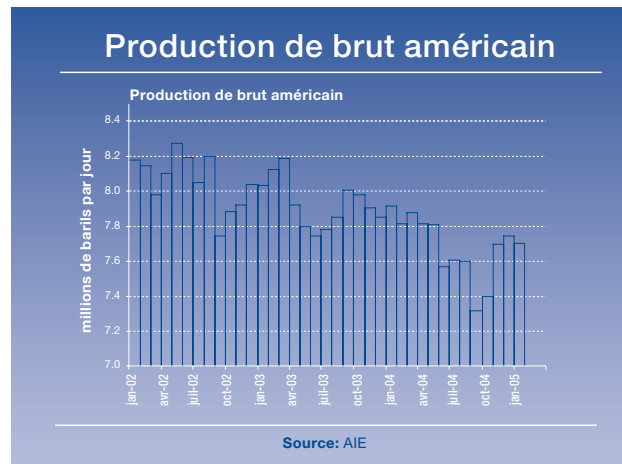
En septembre, le marché s'attend à ce que les taux montent au quatrième trimestre sur base de la demande saisonnière de fuel de chauffage (graphique 4).

### Juillet

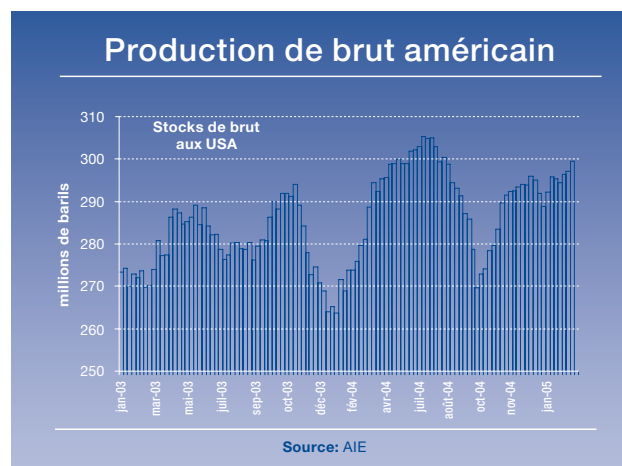
Euronav prend livraison des 4 ULCC: le *TI Europe* (ex *Hellespont Tara*) le 19 juillet, le *TI Africa* (ex *Hellespont Metropolis*) et le *TI Asia* (ex *Hellespont Alhambra*) le 26 juillet et le *TI Oceania* (ex *TI Fairfax*) le 28 juillet.

Deux VLCC double coque en construction auprès du chantier Nacks Nantong (Chine) pour livraison en 2006 sont vendus à Frontline pour USD 158,5 millions en bloc.

Metrostar frète deux navires modernes à BP à USD 50,000 par jour pour un an.



Graphique 3



Graphique 4

### Août

Le pool TI restitue le *Crude Guardian* à son armateur le 3 août.

Le *Emma Maersk* et le *Eugen Maersk* sont vendus et quittent le pool TI en septembre.

Le *Dundee* est vendu par OSG à Dynacom (Grèce) pour USD 55 millions.

### Septembre

Le *Ardenne Venture*, un VLCC détenu conjointement par Wah Kwong et Euronav, est livré par le chantier Hyundai Heavy Industries (Corée du Sud) le 8 septembre 2004.

Yukos suspend le transport par rail de 100.000 barils par jour vers la Chine.

Des rebelles attaquent des installations pétrolières offshore au Nigéria.

Cinq hommes sont emprisonnés au Yémen pour leur participation dans l'attaque du VLCC d'Euronav – *Limburg* - en octobre 2002.

## LE QUATRIÈME TRIMESTRE

L'incroyable hausse en octobre et novembre est entièrement provoquée par la demande. Le taux moyen pour un navire valant 100 points dans le pool est de USD 115.000 par jour au quatrième trimestre. La flotte mondiale de VLCC a augmenté jusqu'à 442 unités. Il n'y a pas eu de restrictions artificielles d'offre ou d'augmentations de demande à court terme. La demande connaît une nette croissance en Chine et en Inde, alors que la production en Mer du Nord et aux USA baisse, augmentant doucement le besoin en brut provenant des pays de l'OPEP et donc la demande en VLCC. Les réserves de fuel de chauffage aux Etats-Unis et en Europe ne croissent pas selon les normes saisonnières et sont au plus bas depuis 5 ans.

Les perspectives à court terme ne sont pas négatives malgré des affrètements à plus de 345 points worldscale, équivalents à USD 250.000 par jour.

### Octobre

Euronav approuve la vente du *Golden Fountain* à Hosco (Chine) pour USD 61 millions pour livraison en fin d'année. Une plus-value de USD 9 millions est réalisée sur cette vente.

*Oriental Topaz*, construit en 2002, est vendu à Metrostar pour USD 116 millions.

Le Japon, la Corée du Sud et Singapour informent l'OMI qu'ils demandent une exemption pour la suppression progressive de pétroliers à coque simple.

### Novembre

Le *Violando* – construit en 2003 – est acheté par Metrostar pour USD 122,5 millions.

Euronav est scindé du Groupe CMB.

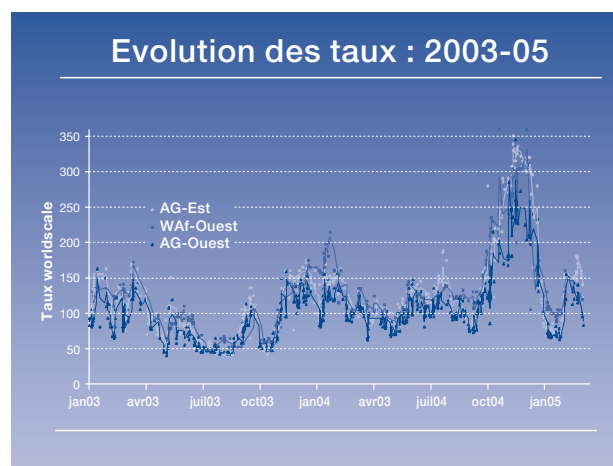
### Décembre

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre Euronav est coté sur Euronext Brussels.

Le *Golden Fountain* est livré à son acheteur.

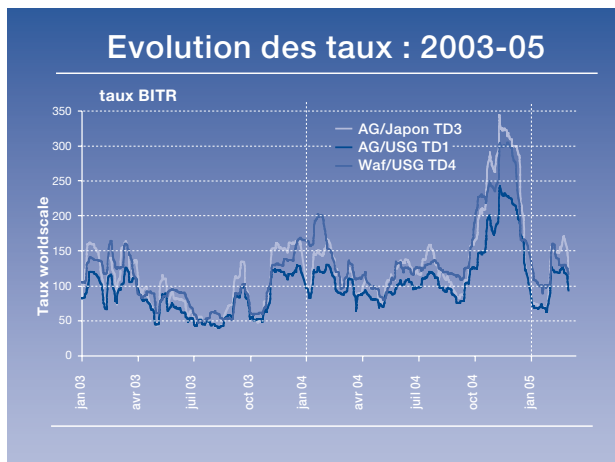
L'agence de presse chinoise confirme qu'une réserve stratégique de 30 jours doit être constituée endéans les 3 ans et augmentée à 90 jours d'autonomie d'ici 2010.

Les graphiques ci-dessous montrent l'augmentation des cargaisons VLCC (graphique 5), des taux worldscale (graphique 6) et par conséquent les revenus journaliers plus élevés pour les VLCC (graphique 7).



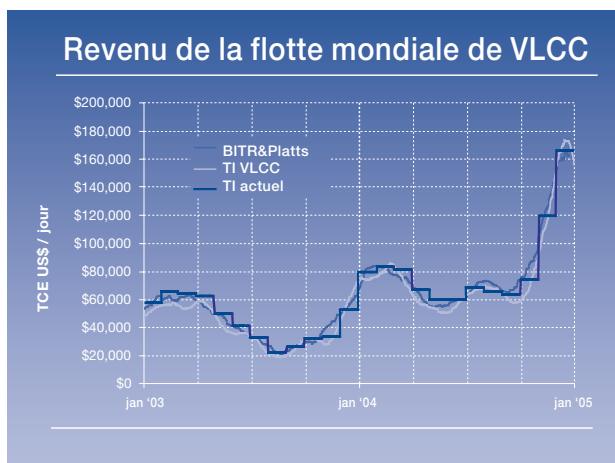
Graphique 5

## Evolution des taux : 2003-05



Graphique 6

## Revenu de la flotte mondiale de VLCC



Graphique 7

### Les événements suivants sont intervenus après clôture de l'exercice:

Les taux de fret ont baissé à un quart des taux de début décembre, malgré une forte demande, mais ont remonté fortement à la fin de janvier pour dépasser USD 100.000 par jour.

Euronav a affrété le *Shinyo Mariner* pour USD 32.500 par jour, assorti d'une clause de partage des profits avec l'armateur.

Le 10 janvier 2005, OSG a notifié sa décision de terminer la joint-venture avec Euronav pour les quatre navires V-Plus. Chaque société sera propriétaire de deux navires. Les quatre navires continueront à être opérés commercialement par Tankers International. La fin de cette co-entreprise n'a pas d'impact financier.

Euronav a exercé une option d'achat sur le *Bourgogne* pour USD 59 millions. Le navire a été livré à Euronav le 9 mars et bat maintenant pavillon belge.

Début mars, Euronav a acheté 4 VLCC de Metrostar le *Crude Guardian* (renommé *TI Guardian*), le *Crude Creation* (renommé *TI Creation*), le *Crude Topaz* (renommé *TI Topaz*) et la nouvelle construction de HHI No.S214, pour livraison immédiate contre paiement de USD 477,5 millions.

Dans la seconde semaine de mars, Tanklog et Euronav se sont mis d'accord sur l'achat de la flotte de pétroliers Suezmax et Aframax de Tanklog, la division de transport de pétrole brut de Ceres Hellenic (Grèce). La transaction met la valeur de la flotte de 16 navires, dont 2 Aframax, 9 Suezmax et 5 Suezmax en construction, avec leurs contrats d'emploi à plus de USD 1 milliard, à payer partiellement en cash, partiellement en actions Euronav.

Euronav a également négocié un financement syndiqué pour le refinancement de la flotte, y compris les navires de Metrostar et de Tanklog qui seront acquis. Ce financement sera à un coût moyen inférieur aux financements précédents et ce à plus long terme.

## Affectations et prélèvements

Le résultat de l'exercice à affecter s'élève à USD 196.363.039,94 pour former avec le report antérieur de USD 22.964.192,74 un montant répartissable de :

USD 219.327.232,68

A l'assemblée générale des actionnaires du 26 avril 2005 il sera proposé de distribuer un dividende brut de EUR 3,20 par action sur l'exercice social 2004. Sur cette base, la répartition du résultat sera ainsi:

- aux capitaux propres	USD 1.002.611,46
- aux actions	USD 175.720.354,42
- report à nouveau	USD 42.604.266,80

Après déduction du précompte mobilier, le dividende net sera payable à raison de:

EUR 2,40 par action  
dont un dividende intérimaire net de EUR 1,20 par action déjà payé  
le 6 décembre 2004 après décision du conseil d'administration  
du 30 novembre 2004.

Le dividende net final sera versé le 29 avril 2005 aux actionnaires nominatifs. Il sera également payable, à partir de cette même date, aux détenteurs d'actions au porteur, contre remise du coupon n° 2 aux guichets des sièges et agences de la Fortis Banque, de Dexia Banque, de KBC Banque et de Petercam.

Anvers, le 16 mars 2005

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



## Calendrier

Dividendes	payables à partir du 29 avril 2005
Publication des résultats semestriels 2005	mardi 27 septembre 2005
Publication résultats troisième trimestre 2005	mardi 25 octobre 2005
Publication résultats quatrième trimestre 2005	mardi 31 janvier 2006
Assemblée générale annuelle	dernier mardi d'avril à 11h00 2006: mardi 25 avril



**Comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004**





Comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004

<b>Compte de résultats</b> <i>en milliers de USD</i>	annexe	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Revenus des activités maritimes.....	-	430.615	147.268
Plus-values réalisées sur la vente de navire .....	-	9.006	8.471
Autres produits d'exploitation.....	3	5.209	8.001
Charges des activités maritimes.....	4	-115.661	-44.807
Moins-values réalisées sur la vente de navires.....	-	-	-
Amortissements et réductions de valeur.....	-	-45.737	-35.779
Pertes (-) / reprises (+) de valeur.....	-	-	-
Rémunérations .....	4	-3.720	-2.303
Autres charges d'exploitation .....	4	-15.844	-13.058
Coûts de restructuration nets.....	-	-	-
Résultat net sur des dérivés de fret ou équivalents .....	22	-6.443	-
<b>Résultat opérationnel .....</b>		<b>257.425</b>	<b>67.793</b>
Coûts financiers nets.....	5	-12.184	-6.813
Revenus des entreprises associées.....	-	-	-
Produits d'autres investissements financiers.....	6	-	-
Gains (+) / pertes (-) de change.....	-	660	813
<b>Résultat avant impôts .....</b>		<b>245.901</b>	<b>61.793</b>
Impôts courants .....	7	-330	-731
Impôts différés .....	7	-9.069	-4.505
<b>Résultat après impôts .....</b>		<b>236.502</b>	<b>56.557</b>
Intérêts minoritaires .....	-	-	-
<b>Résultat net pour l'exercice .....</b>		<b>236.502</b>	<b>56.557</b>
Résultat de base par action (en USD).....	17	5,63	1,35
Résultat dilué par action (en USD).....	17	5,63	1,35

Comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004

**Bilan**

en milliers de USD

	annexe	2004	2003
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIFS NON CIRCULANTS</b> .....		<b>778.732</b>	<b>490.953</b>
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	-	<b>776.862</b>	<b>480.389</b>
Navires .....	9	773.220	456.973
Equipement offshore .....	-	-	-
Immeubles de placements .....	-	-	-
Terrains et constructions .....	-	-	-
Actifs en construction .....	9	3.525	23.278
Autres actifs corporels .....	9	117	138
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	<b>10</b>	<b>67</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations financières</b> .....	-	<b>611</b>	<b>473</b>
Participations détenues dans des entreprises associées .....	-	-	-
Placements .....	11	600	473
Créances à long terme .....	13	11	-
<b>Impôts différés actifs</b> .....	<b>12</b>	<b>1.192</b>	<b>10.091</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		<b>208.408</b>	<b>120.421</b>
Stocks .....	-	-	-
Créances commerciales et autres créances .....	14	145.526	64.942
Impôts sur le résultat à récupérer .....	8	1.121	-
Placements à court terme .....	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	15	61.761	55.479
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		<b>987.140</b>	<b>611.374</b>

	annexe	2004	2003
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		<b>428.987</b>	<b>278.910</b>
<b>Capitaux propres</b> .....	-	<b>428.987</b>	<b>278.910</b>
Capital .....	16	45.000	44.974
Primes d'émission .....	16	6.611	6.637
Ecart de conversion .....	16	1.198	602
Réserve de juste valeur .....	16	-	-
Actions propres .....	16	-	-
Résultats reportés .....	-	376.178	226.697
<b>Intérêts de tiers</b> .....	-	-	-
<b>PASSIFS NON-COURANTS</b> .....		<b>454.002</b>	<b>220.263</b>
<b>Emprunts à long terme</b> .....	-	<b>449.899</b>	<b>217.577</b>
Leasings financiers .....	18	31.132	37.004
Emprunts bancaires .....	18	382.837	126.230
Autres emprunts à long terme .....	18	35.930	54.343
<b>Impôts différés passifs</b> .....	<b>12</b>	<b>1.679</b>	<b>1.279</b>
<b>Provisions pour avantages sociaux</b> .....	<b>19</b>	<b>336</b>	<b>206</b>
<b>Subventions différées</b> .....	-	-	-
<b>Provisions</b> .....	<b>20</b>	<b>2.088</b>	<b>1.201</b>
<b>PASSIFS CIRCULANTS</b> .....		<b>104.151</b>	<b>112.201</b>
Dettes commerciales et autres dettes .....	21	59.243	24.675
Impôts sur le résultat à payer .....	8	20	814
Emprunts à court terme .....	18	44.677	86.712
Provisions .....	20	211	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		<b>987.140</b>	<b>611.374</b>

Comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004

**Tableau de flux de trésorerie**  
en milliers de USD

	annexe	2004	2003
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice</b> .....		<b>55.479</b>	<b>13.364</b>
Encaissement des activités maritimes .....	-	349.020	157.404
Encaissement d'autres activités .....	-	5.574	2.750
Paiements effectués aux fournisseurs pour les activités maritimes .....	-	-134.587	-46.394
Paiements effectués aux autres fournisseurs et personnel .....	-	-11.389	-10.270
FFA et autres dérivés équivalents .....	(net) -	-3.966	-
TVA .....	(net) -	-36	-1
Impôts sur le résultat .....	(net) -	-164	60
Paiements et encaissements au comptant pour le compte de tiers .....	(net) -	5.500	-5.500
Intérêts payés .....	-	-14.720	-13.989
Intérêts reçus .....	-	2.142	979
Dividendes reçus .....	-	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation</b> .....		<b>197.374</b>	<b>85.039</b>
Achat de navires .....	-	-363.782	-16.017
Produit de la vente de navires .....	-	29.545	218.414
Achat d'autres immobilisations (in)corporelles .....	-	-	-
Produit de la vente d'autres immobilisations (in)corporelles .....	-	-	-
Placement en titres .....	-	-127	-
Produit de la vente de titres .....	-	-	-
Prêts aux parties liées .....	-	-	-28.792
Remboursement de prêts aux parties liées .....	-	28.723	-
Liquidités nettes provenant de la vente de filiales, joint-ventures et associés .....	-	-	18.103
Liquidités nettes provenant de l'achat de filiales, joint-ventures et associés .....	-	-	-4.190
Contrats à terme normalisés et de gré à gré, swaps et contrats d'option .....	(net) -	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement</b> .....		<b>-305.641</b>	<b>187.518</b>
Emission de capital .....	-	-	10.000
Achat / vente d'actions propres .....	-	-	-
Nouveaux emprunts à long terme .....	-	305.061	-
Remboursement d'emprunts à long terme .....	-	-51.854	-282.942
Emprunts de parties liées .....	-	124	42.500
Remboursement d'emprunts de parties liées .....	-	-63.044	-730
Dividendes payés .....	-	-81.685	-
<b>Flux de trésorerie provenant d'activités de financement</b> .....		<b>108.602</b>	<b>-231.172</b>
<b>Effet des variations de taux de change</b> .....		<b>5.947</b>	<b>730</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice</b> .....	<b>15</b>	<b>61.761</b>	<b>55.479</b>

Comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004

<b>Etats des variations des capitaux propres</b> <i>en milliers de USD</i>	Capital	Primes d'émission	Réserves de conversion	Réserve de juste valeur	Actions propres	Résultats reportés	<b>Capital et réserves</b>	Intérêts minoritaires	<b>Total des capitaux propres</b>
<b>Au 1er janvier 2003</b> .....	<b>34.974</b>	<b>6.637</b>	<b>222</b>	-	-	<b>170.140</b>	<b>211.973</b>	-	<b>211.973</b>
Immobilisations financières disponibles à la vente ....									
Réévaluation de juste valeur .....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transférés au compte de résultats à la vente ...	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion .....	-	-	380	-	-	-	<b>380</b>	-	<b>380</b>
Résultat net directement comptabilisé en capitaux propres .....	-	-	380	-	-	-	<b>380</b>	-	<b>380</b>
Résultat de l'exercice .....	-	-	-	-	-	56.557	<b>56.557</b>	-	<b>56.557</b>
Total des pertes et profits comptabilisés .....	-	-	380	-	-	56.557	<b>56.937</b>	-	<b>56.937</b>
Dividendes .....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emission de capital .....	10.000	-	-	-	-	-	<b>10.000</b>	-	<b>10.000</b>
Remboursement de capital .....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres .....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations .....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2003</b> .....	<b>44.974</b>	<b>6.637</b>	<b>602</b>	-	-	<b>226.697</b>	<b>278.910</b>	-	<b>278.910</b>
<b>Au 1er janvier 2004</b> .....	<b>44.974</b>	<b>6.637</b>	<b>602</b>	-	-	<b>226.697</b>	<b>278.910</b>	-	<b>278.910</b>
Immobilisations financières disponibles à la vente ....									
Réévaluation de juste valeur .....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transférés au compte de résultats à la vente ...	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion .....	-	-	596	-	-	-	<b>596</b>	-	<b>596</b>
Résultat net directement comptabilisé en capitaux propres .....	-	-	596	-	-	-	<b>596</b>	-	<b>596</b>
Résultat de l'exercice .....	-	-	-	-	-	236.502	<b>236.502</b>	-	<b>236.502</b>
Total des pertes et profits comptabilisés .....	-	-	596	-	-	236.502	<b>237.098</b>	-	<b>237.098</b>
Dividendes .....	-	-	-	-	-	-87.021	<b>-87.021</b>	-	<b>-87.021</b>
Emission de capital .....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital .....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres .....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations .....	26	-26	-	-	-	-	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2004</b> .....	<b>45.000</b>	<b>6.611</b>	<b>1.198</b>	-	-	<b>376.178</b>	<b>428.987</b>	-	<b>428.987</b>



## Principes comptables

EURONAV (la "Société") est une compagnie ayant son siège social en Belgique. Les comptes consolidés de la Société pour l'année se clôturant le 31 décembre 2004 comprennent la Société et ses filiales (ensemble dénommé le 'Groupe') ainsi que la participation du Groupe dans des entités associées et contrôlées conjointement. Le 16 mars 2005, le conseil d'administration a autorisé la publication de ces états financiers.

### (a) Déclaration de conformité

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes internationales d'information financière (IFRS), publiés par l'IASB (International Accounting Standard Board), telles qu'adoptées par Union Européenne le 31 décembre 2004.

Il s'agit des premiers comptes consolidés établis conformément à IFRS.

Une explication sur l'impact de la transition vers IFRS sur la position financière, la performance financière et les flux de trésorerie est donnée dans la note 29.

### (b) Base de préparation

Les comptes consolidés sont présentés en USD, arrondi au millier le plus proche. Ils sont établis sur base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, immobilisations financières à leur juste valeur avec variation en résultat et immobilisations financières disponibles à la vente.

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont exprimés à la valeur comptable ou à la juste valeur si celle-ci est inférieure, moins les coûts de la vente.

La préparation des états financiers en conformité avec IFRS requiert que les dirigeants font des jugements, estimations et hypothèses qui affectent la mise en œuvre des principes et les montants rapportés des actifs et passifs, revenus et charges. Les estimations et hypothèses associées sont basées sur la propre expérience et autres facteurs qui sont estimés raisonnables dans les circonstances, ce qui conduit à faire des jugements sur les valeurs comptables d'actifs et passifs qui n'apparaissent pas d'autres sources. Les résultats réels peuvent varier de ces estimations.

Les estimations et hypothèses de base sont revues de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice où l'estimation est révisée, si cette révision n'affecte que cet exercice, ou dans cet exercice et les exercices futurs si cette révision affecte tant l'exercice en cours et les exercices futurs.

Les comptes IFRS d'Euronav pour l'exercice 2003 et suivants ont été préparés sur la base que la société a été scindée de CMB en 2003 et a toujours existé en tant que société séparée. IFRS ne donne pas de ligne de conduite concernant le traitement des scissions. De plus, la scission d'Euronav doit être considérée comme une opération sous contrôle commun.

La société est d'avis qu'en faisant ainsi, les comptes consolidés présentent correctement la situation financière et la performance financière de la société et de ses filiales. En outre, cela permet de comparer et améliorer la lecture des comptes consolidés.

Les principes comptables ont été appliqués de façon consistante pour toutes les périodes représentées dans ces comptes consolidés, ainsi que lors de la préparation d'un bilan IFRS d'ouverture au 1er janvier 2003 en vue de la transition vers IFRS.

### (c) Base de consolidation

#### (i) Filiales

Les filiales comprennent les entités contrôlées par la Société. Il y a contrôle dès lors que la Société a le pouvoir, directement ou indirectement, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. En appréciant s'il y a contrôle, les droits de vote potentiels exerçables ou convertibles sont pris en compte. Les comptes des filiales sont inclus dans les comptes consolidés dès la date où il y a contrôle jusqu'à ce que celui-ci cesse.

#### (ii) Associés

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable, mais pas de contrôle, sur les politiques financières et opérationnelles. Les comptes consolidés incluent la quote-part du Groupe dans les bénéfices et pertes totaux des associés selon la méthode de la mise en équivalence, de la date où l'influence notable débute, jusqu'à la date où elle cesse. Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes excède la participation dans l'associé, la valeur comptable est réduite à zéro et la prise en charge de pertes supplémentaires n'est plus comptabilisée hormis si le Groupe a encouru des obligations envers l'associé.

#### (iii) Entités contrôlées conjointement

Les entités contrôlées conjointement sont les entités que le Groupe contrôle conjointement en vertu d'un accord contractuel. Les comptes consolidés incluent la part proportionnelle du Groupe des actifs, passifs, résultats et charges des entités avec des éléments de même nature ligne par ligne, dès la date où il y a contrôle conjoint jusqu'à ce que celui-ci cesse.

#### (iv) Transactions éliminées en consolidation

Les soldes et les transactions intra-groupe, ainsi que les gains non-réalisés sur les transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des comptes consolidés. Les gains non-réalisés sur les transactions avec des associés ou des entités contrôlées conjointement sont éliminés au prorata de la participation du Groupe dans l'entité. Les gains non-réalisés sur les transactions avec des associés sont éliminés contre la valeur de l'investissement dans l'entité. Les pertes non-réalisées sont éliminées de la même façon que les gains non-réalisés, mais seulement s'il n'y a pas d'indication de dépréciation.

**(d) Devises étrangères**

**(i) Transactions en devises étrangères**

Les transactions en devises étrangères sont converties en USD au taux de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en USD au taux de change du bilan. Les écarts de conversion résultant de la conversion en devises étrangères sont comptabilisés en résultat. Les actifs et passifs non monétaires mesurés en terme de coût historique dans une devise étrangère sont convertis au taux de change de la date de transaction.

**(ii) Comptes des activités à l'étranger**

Les activités du Groupe à l'étranger ne sont pas considérées comme faisant partie intégrante des activités de la Société. Dès lors, les actifs et passifs des activités à l'étranger, inclus le goodwill et l'ajustement de la juste valeur provenant de la consolidation, sont convertis en USD au taux de change du bilan. Les résultats et charges des activités à l'étranger sont convertis en USD au taux se rapprochant du taux en vigueur à la date des transactions.

**(e) Produits dérivés financiers**

Le Groupe utilise des produits dérivés financiers dans le but de couvrir son exposition aux fluctuations du marché (e.a. par le biais de Forward Freight Agreements), aux risques des taux de change et d'intérêts, découlant des activités opérationnelles, financières et d'investissement.

Les produits dérivés financiers sont initialement comptabilisés à leur coût d'acquisition. Après la prise en compte initiale, tous les dérivés sont réévalués à la juste valeur comptabilisée comme profit ou perte nette pour la période.

La juste valeur des swaps sur taux d'intérêt est la valeur estimée que le Groupe recevrait ou paierait pour terminer le swap à la date du bilan, en tenant compte des taux d'intérêt actuels et de la solvabilité des contreparties. La juste valeur des contrats de change à terme est la valeur de marché cotée à la date du bilan, donc la valeur actuelle du prix à terme coté.

**(f) Immobilisations incorporelles**

**(i) Goodwill et goodwill négatif**

Le goodwill (positif et négatif) représente les montants découlant de l'acquisition de filiales, associés et coentreprises.

Le goodwill (positif ou négatif) représente la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur nette de l'actif, passif et passif latent identifiable acquis.

Le goodwill positif est comptabilisé comme un actif et initialement à son coût d'acquisition. Après la prise en compte initiale, le goodwill sera réévalué à son coût d'acquisition moins les pertes de valeur cumulées (voir principe comptable (k)).

En ce qui concerne les associés, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de l'investissement dans l'associé.

Si la juste valeur nette de l'acquisition excède le coût de l'acquisition, l'excédent sera immédiatement comptabilisé comme perte ou profit après réévaluation de l'actif, passif et passif latent identifiable.

**(ii) Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles acquises par le Groupe sont exprimées à leur coût d'acquisition moins les amortissements et pertes de valeur cumulés (voir principe comptable (k)).

**(iii) Dépenses ultérieures**

Les dépenses ultérieures sur des immobilisations incorporelles capitalisées ne sont portées à l'actif que si elles permettent d'augmenter les avantages économiques futurs générés par l'immobilisation incorporelle en question. Toute autre dépense est prise en charge lorsqu'elle est encourue.

**(iv) Amortissement**

Les amortissements sont comptabilisés dans le compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des immobilisations incorporelles dès la date de leur disponibilité. La durée de vie utile estimée maximale est définie comme suit :

- logiciel 3 - 5 ans

**(g) Navires et immobilisations corporelles**

**(i) Actifs**

Les navires et immobilisations corporelles sont reprises au bilan à leur coût d'acquisition ou coût présumé moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur (voir principe comptable (k)). Le coût des actifs produits par l'entreprise comprend les coûts des matériaux, les coûts salariaux directs et une proportion appropriée des frais généraux.

Certaines immobilisations incorporelles qui ont été réévaluées à leur juste valeur le 1er janvier 2003 ou avant, date de la transition vers IFRS, sont prises en charges sur base du coût présumé, étant le montant réévalué à la date de cette réévaluation.

Les actifs en cours de construction ou d'aménagement en vue d'une utilisation future en tant qu'immeuble de placement sont considérés comme immobilisations incorporelles et exprimés à leur coût d'acquisition jusqu'à ce que la construction ou l'aménagement est terminé, moment auquel ils sont reclassés comme immeuble de placement.

Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des éléments importants ayant une vie utile différente, ils sont comptabilisés en tant qu'éléments séparés dans les immobilisations corporelles.

**(ii) Actifs loués**

Les locations dans le cadre desquelles le Groupe assume l'essentiel des risques et des avantages inhérents à la propriété sont considérées comme des locations-financement. Les immobilisations corporelles acquises par le biais d'une location-financement sont reprises à la valeur actuelle des paiements sous-jacents estimée au moment de la conclusion de la location, ou à la valeur de marché estimée des biens si celle-ci est inférieure, diminuée des amortissements cumulés (voir ci-dessous) et des pertes de valeur (voir principe comptable (k)). Les paiements à effectuer sous de tels contrats sont comptabilisés tel que décrit dans le principe comptable (r).

**(iii) Dépenses ultérieures**

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées en tant qu'actif uniquement si elles permettent à l'actif de générer des avantages économiques futurs concrétisés dans l'actif spécifique y relatif, au-delà du niveau de performance défini à l'origine. Tous les autres frais sont pris en résultat lorsqu'ils sont encourus.

**(iv) Coûts d'emprunt**

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'achat, la construction ou la production d'un actif sont pris en charge.

**(v) Amortissement**

Les amortissements sont pris en charge dans le compte de résultat selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile estimée des navires et des immobilisations incorporelles. Les terrains ne sont pas amortis. La durée de vie utile estimée maximale est définie comme suit :

• vraquiers	20 ans
• pétroliers	20 ans
• avions	25 ans
• bâtiments	33 ans
• installations et équipements	5 - 20 ans
• mobilier et agencements	5 - 10 ans
• autres immobilisations corporelles	3 - 20 ans

Les durées de vie utiles sont revues chaque année.

En outre, le conseil d'administration peut décider de prendre en charge un amortissement additionnel et irréversible sur des 'prix excédentaires' payés pour des actifs en raison de circonstances extrêmes. En ce cas, la décision du conseil d'administration sera divulguée dans une annexe séparée aux comptes consolidés.

**(h) Placements**

**(i) Placements en créances et titres de participation**

Les placements en créances et titres de participation sont classifiés dans les catégories suivantes : immobilisations financières à la juste valeur avec variation en résultat, prêts et créances, placements détenus jusqu'à leur échéance et actifs financiers disponibles à la vente. La classification dépend de la raison pour laquelle les investissements ont été faits.

La Société décide de la classification des placements lors de la comptabilisation initiale et réévalue celle-ci à chaque date de clôture.

*Immobilisations financières à la juste valeur avec variation en résultat*

Cette catégorie a deux sous-catégories : immobilisations financières détenues à des fins de transaction et celles classifiées à la juste valeur avec variation en résultat au commencement. Une immobilisation financière est classifiée dans cette catégorie si elle a été acquise en principe avec le but de la vendre à court terme ou désignée comme telle par la Société.

Les actifs dans cette catégorie sont classifiés comme des actifs circulants s'ils sont détenus à des fins de transaction ou s'il est prévu qu'ils seront réalisés endéans les 12 mois de la date du bilan.

*Prêts et créances*

Les prêts et créances sont des actifs financiers non-dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables, qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif. Ils existent lorsque le Groupe fournit de l'argent, des biens ou des services directement à un débiteur sans fins de transaction. Ils sont inclus dans les actifs circulants, à l'exception des échéances de plus de 12 mois après clôture de bilan. Ceux-ci sont classifiés comme actifs à long terme. Les prêts et créances sont inclus dans les créances commerciales et autres créances dans le bilan.

*Placements détenus jusqu'à leur échéance*

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non-dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixée, que la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

*Actifs financiers disponibles à la vente*

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs non-dérivés, qui sont soit désignés dans cette catégorie soit non-classifiés dans aucune autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs à long terme à moins que la Société à l'intention de vendre l'actif endéans les 12 mois de la date du bilan.

Les achats et ventes d'actifs sont pris en charge à la date de la transaction – date à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou vendre l'actif.

Les placements sont initialement comptabilisés à leur juste valeur en plus des coûts de transaction pour tous les actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur avec variation en résultat.

Les placements sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie du placement sont échus ou qu'ils ont été transférés et le Groupe a transféré substantiellement tous les risques et avantages de propriété.

Les actifs financiers disponibles à la vente à leur juste valeur avec variation en résultat sont ensuite comptabilisés à leur juste valeur. Les prêts et créances et les placements détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisés à leur coût amorti par le biais de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les profits et les pertes réalisés et non-réalisés résultant de différences dans la catégorie de la juste valeur des 'actifs financiers à la juste valeur avec variation en résultat' sont inclus dans le compte de résultat dans la période où ils sont encourus. Les profits et pertes non-réalisés résultant de différences dans la juste valeur des titres classifiés comme disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres, à l'exception des

pertes de valeur. Lorsque des titres classifiés comme disponibles à la vente sont vendus, les ajustements à la juste valeur sont inclus dans le compte de résultat comme profits et pertes de titres de placement.

Les justes valeurs d'investissements cotés sont basées sur les cours acheteur actuels. Si le marché d'un actif financier n'est pas actif (et pour des titres non-cotés), le Groupe détermine la juste valeur en utilisant des techniques de valorisation. Celles-ci comprennent l'utilisation de transactions récentes entre sociétés indépendantes, la référence à d'autres instruments identiques en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options, affiné pour refléter les circonstances spécifiques de l'émetteur.

Le Groupe détermine à chaque clôture de bilan s'il existe une indication objective qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié. Dans le cas de titres de participation disponibles à la vente, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres en deçà de leur coût est considéré pour déterminer s'ils sont dépréciés. Si une telle indication existe pour des actifs financiers disponibles à la vente, la perte cumulée – mesurée comme étant la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, net de la perte de valeur sur cet actif financier auparavant comptabilisé comme bénéfice ou perte – est sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées en résultat sur des titres de participation ne sont pas repris dans le compte de résultat.

**(ii) Immeubles de placement**

Les immeubles de placement sont exprimés au coût ou coût présumé net d'amortissement cumulé et perte de valeur. Ainsi, les règles décrites dans le principe comptable note (g) Navires et immobilisations corporelles sont d'application.

Les produits de location des immeubles de placement sont comptabilisés tel que décrit dans le principe comptable (q).

**(i) Créances commerciales et autres créances**

Les créances commerciales et autres créances sont exprimées à leur coût net de dépréciation (voir principe comptable (k)).

**(j) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la caisse et les dépôts à terme. Dans le tableau de flux de trésorerie, les découverts bancaires qui sont remboursables sur demande et qui forment une partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe sont inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

**(k) Pertes de valeur**

La valeur comptable des actifs du Groupe, à l'exception des actifs d'impôts différés (voir principe comptable (t)) est revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il y a une indication de dépréciation. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur comptable d'un actif ou ses unités génératrices de liquidités excèdent la valeur recouvrable. Les dépréciations sont prises en résultat.

**(i) Calcul de la valeur recouvrable**

La valeur recouvrable des placements du Groupe dans les titres détenus jusqu'à échéance et les créances est calculée à la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif. Les créances à court terme ne sont pas actualisées.

La valeur recouvrable des autres actifs est le montant le plus élevé entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. Afin de déterminer la valeur d'utilité, les futurs flux de trésorerie estimés sont actualisés, en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète à la fois le taux d'intérêt du marché actuel et les risques spécifiques liés à l'actif.

**(ii) Reprise de la dépréciation**

Une dépréciation relative aux créances ou placements détenus jusqu'à leur échéance est reprise si l'augmentation subséquente de la valeur recouvrable peut être mise objectivement en relation avec un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Une dépréciation relative à un goodwill ne sera pas reprise.

Pour les autres éléments de l'actif, une dépréciation sera reprise lorsque survient un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

Une dépréciation d'actif ne peut être reprise que si la valeur comptable de l'actif, augmentée après reprise d'une perte de valeur, n'excède pas la valeur comptable nette des amortissements, qui aurait été déterminée, si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée pour cet actif.

**(l) Capital**

**(i) Capital ordinaire**

Le capital ordinaire est classé en capitaux propres.

**(ii) Achat d'actions propres**

Quand des actions propres (faisant partie des capitaux propres) sont rachetées, le montant payé, y inclus les coûts leur étant directement attribuables, est comptabilisé comme un changement dans les capitaux propres. Les actions propres acquises sont comptabilisées comme actions propres et sont présentées en déduction des capitaux propres.

**(iii) Dividendes**

Les dividendes sont comptabilisés comme une dette pendant la période au cours de laquelle ils sont attribués.

**(m) Emprunts portant intérêts**

Les emprunts portant intérêt sont valorisés à leur coût initial, moins les coûts de transaction y afférents. Toute différence entre cette valeur nette et la valeur de remboursement est reprise au compte de résultats pendant la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**(n) Avantages du personnel**

**(i) Plans de pension de type cotisations définies**

Les obligations en matière de ces plans de pension sont enregistrées au compte de résultats de l'année durant laquelle elles surviennent.

**(ii) Plans de pension de type prestations définies**

Les obligations nettes du Groupe en matière de ces plans de pensions sont calculées séparément pour chaque plan, en estimant le montant de l'avantage futur que les employés auront en contrepartie des services rendus dans les périodes présentes et passées ; cet avantage est escompté afin de déterminer la valeur actualisée, et la juste valeur des plans de pension est déduite. Le taux d'escompte est le rendement à la date de clôture d'obligations ayant une notation AAA d'une durée similaire aux obligations du Groupe. Le calcul est effectué par des actuaires qualifiés utilisant la méthode de répartition des prestations au prorata des services.

Lorsque les avantages d'un plan sont améliorés, l'augmentation des avantages pour services rendus par les employés est prise en charge dans les résultats linéairement sur la période moyenne jusqu'au moment où ses avantages deviennent acquis. Quand les avantages sont immédiatement acquis, les dépenses sont immédiatement prises en charge dans le compte de résultat.

Tous les bénéfices et pertes actuariels au 1er janvier 2003, date de la transition vers IFRS, ont été pris en charge. Pour les bénéfices et pertes actuariels après le 1er janvier 2003, ils sont pris en résultat.

Si de l'estimation il résulte un bénéfice pour la société, l'élément de l'actif comptabilisé sera limité au total net des pertes actuarielles non reconnues et des coûts des services passés et de la valeur actuelle de tous les remboursements futurs ou des contributions futures du plan.

**(iii) Avantages à long terme**

Les obligations nettes du Groupe en matière d'avantages à long terme, autres que des plans de pension, sont les montants de l'avantage futur que les employés auront en contrepartie des services passés et présents. Les obligations sont calculées en utilisant la méthode de répartition des prestations au prorata des services et sont actualisées à leur valeur présente et la juste valeur de tout actif lié est déduite. Le taux d'escompte est le rendement à la date de clôture d'obligations ayant une notation AAA d'une durée similaire aux obligations du Groupe.

**(o) Provisions**

Des provisions sont comptabilisées dans le bilan lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements survenus dans le passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources générant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Lorsque l'impact est significatif, des provisions doivent être établies pour les flux de trésorerie futurs estimés en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète à la fois les évaluations du marché actuel et les risques spécifiques de la dette.

Des provisions pour restructuration sont constituées lorsque le Groupe a approuvé un plan détaillé et formalisé de restructuration et lorsque la restructuration a été entreprise ou annoncée publiquement. Les coûts opérationnels futurs ne sont pas provisionnés.

Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est constituée lorsque les avantages économiques d'un contrat sont moins élevés que les coûts inévitables liés au respect des obligations du contrat.

**(p) Dettes commerciales et autres dettes**

Les dettes commerciales et autres dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

**(q) Produits**

**(i) Marchandises vendues et services rendus**

Les produits liés à la vente de marchandises sont comptabilisés dans le résultat lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur. Les produits liés aux services rendus sont comptabilisés dans le résultat proportionnellement au stade de développement de la transaction à la date de clôture. Le stade de développement est évalué par rapport à l'examen du travail effectué. Il n'y a pas de produits comptabilisés s'il y a des incertitudes significatives concernant la récupération de la contrepartie due, des coûts associés ou de l'éventuel retour des marchandises.

**(ii) Produits de location**

Les produits de location d'immeubles de placement sont pris en charge en résultat de façon linéaire sur toute la durée de la location.

**(r) Charges**

**(i) Paiements de baux opérationnels**

Les paiements effectués pour des baux opérationnels sont pris en résultat de façon linéaire sur toute la durée du bail.



**(ii) Résultats financiers**

Les charges financières nettes comprennent les intérêts payables sur les emprunts calculées par le biais de la méthode d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les dividendes, les pertes et gains de conversion de monnaies étrangères, et les pertes et gains sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés en résultat (voir principe comptable (e)).

Les produits d'intérêt sont comptabilisés lorsqu'ils sont encourus, tenant compte du rendement effectif sur l'actif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat à la date où le dividende est déclaré.

Les frais d'intérêts relatifs aux paiements de leasing financier sont comptabilisés en résultat en utilisant la méthode de taux d'intérêt effectif.

**(s) Impôts sur le résultat**

L'impôt sur le résultat de l'exercice reprend l'impôt courant et l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés en résultat sauf s'ils concernent des éléments qui ont été directement comptabilisés en capitaux propres, en quel cas ils sont directement comptabilisés en capitaux propres.

L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée, calculé en utilisant le taux d'imposition à la date de clôture, ainsi que tout ajustement payable relatif aux années antérieures.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du report variable, sur toutes les différences temporaires existant entre la base comptable et la base fiscale. Les différences temporaires suivantes ne sont prises en charge : le goodwill non-déductible fiscalement, la comptabilisation initiale d'actifs ou passifs qui n'affectent ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable, et les différences concernant les participations dans des filiales tant qu'il n'est pas probable qu'elles seront extournées dans un futur prévisible. Le montant d'impôt différé pris en charge est basé sur la manière de réalisation ou règlement de la valeur comptable des actifs et passifs, calculé en utilisant les taux d'imposition à la date de clôture.

L'impôt différé actif n'est comptabilisé que s'il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible permettant de compenser l'avantage fiscal. L'impôt différé actif sera réduit s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal y afférent sera réalisé.

**(t) Information sectorielle**

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui s'est engagée à fournir des produits ou des services (secteur commercial) ou des produits ou des services dans un environnement économique particulier (secteur géographique). Ses risques et sa rentabilité sont différents de ceux d'autres secteurs. Pour l'instant, le groupe Euronav n'a qu'un seul secteur d'activité: la propriété et l'opération de grands pétroliers.

**(u) Cession d'activités**

Une cession d'activités est une composante dont la société se sépare ou arrête l'exploitation (agissant en vertu d'un plan déterminé) et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte.

*Annexes aux comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004*

Annexe 1 - Reporting sectoriel	Annexe 17 - Résultat par action
Annexe 2 - Opérations abandonnées	Annexe 18 - Emprunts portants intérêts
Annexe 3 - Autres produits d'exploitation	Annexe 19 - Avantages du personnel
Annexe 4 - Charges d'exploitation	Annexe 20 - Provisions
Annexe 5 - Coûts financiers nets	Annexe 21 - Dettes commerciales et autres dettes
Annexe 6 - Produits d'autres investissements financiers	Annexe 22 - Instruments financiers
Annexe 7 - Impôts sur le résultat	Annexe 23 - Contrats de location simple
Annexe 8 - Actifs et passifs d'impôt courant	Annexe 24 - Engagements en capital
Annexe 9 - Immobilisations corporelles	Annexe 25 - Passifs latents
Annexe 10 - Immobilisations incorporelles	Annexe 26 - Parties liées
Annexe 11 - Placements	Annexe 27 - Entités du Groupe
Annexe 12 - Passifs et actifs d'impôt différé	Annexe 28 - Participations dans des joint-ventures
Annexe 13 - Créances à long terme	Annexe 29 - Explication de la transition vers IFRS
Annexe 14 - Créances commerciales et autres créances	Annexe 30 - Principaux taux de change
Annexe 15 - Trésorerie et équivalents de trésorerie	Annexe 31 - Evénements après clôture
Annexe 16 - Capital et réserves	

*Annexes aux comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004*

**Annexe 1 - Reporting sectoriel**

La société ne distingue qu'un seul secteur d'activité puisqu'il n'y a qu'une seule activité, c.à.d. l'opération de pétroliers sur les marchés internationaux. La structure organisationnelle et gestionnelle interne de la société ne distingue pas de secteurs d'activités ou géographiques. Dès lors il n'y a pas d'information sectorielle présentée.

**Annexe 2 - Opérations abandonnées**

Au 31 décembre 2004 le Groupe n'a pas d'activités qui réunissent les critères d'activités abandonnées.

**Annexe 3 - Autres produits d'exploitation**

<i>en milliers de USD</i>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Reprise de provisions non utilisées .....	-	379
Refacturation de charges et compensations reçues .....	5.209	7.622
<b>Total</b> .....	<b>5.209</b>	<b>8.001</b>

**Annexe 4 - Charges d'exploitation**

<i>en milliers de USD</i>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Charges des activités maritimes		
Charges d'exploitation .....	-44.363	-35.642
Charges de loyer .....	-64.113	-6.946
Charges de loyer coque nue .....	-6.310	-1.510
Charges commerciales .....	-875	-709
<b>Total</b> .....	<b>-115.661</b>	<b>-44.807</b>

<i>en milliers de USD</i>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Rémunérations		
Salaires .....	-2.795	-1.717
Charges de sécurité sociale .....	-659	-304
Provisions pour avantages sociaux .....	-103	3
Autres rémunérations .....	-163	-285
<b>Total</b> .....	<b>-3.720</b>	<b>-2.303</b>

<i>en milliers de USD</i>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Charges des activités maritimes		
Frais administratifs .....	-14.899	-7.459
Litiges .....	-	-
Provisions .....	-945	-
Moins-values réalisées sur la vente d'autres actifs (in)corporels .....	-	-
Moins-values réalisées sur la vente de filiales et associés .....	-	-5.599
<b>Total</b> .....	<b>-15.844</b>	<b>-13.058</b>

**Annexe 5 - Coûts financiers nets**

<i>en milliers de USD</i>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Frais d'intérêts.....	-16.394	-14.586
Produits d'intérêts .....	2.797	3.239
Ajustement à la juste valeur d'instruments financiers .....	1.413	4.534
<b>Total</b> .....	<b>-12.184</b>	<b>-6.813</b>

L'ajustement à la juste valeur d'instruments financiers peut être détaillé comme suit (annexe 22):

<i>en milliers de USD</i>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Swaps de taux d'intérêt .....	1.789	1.219
Contrats de change à terme .....	-376	3.315
<b>Total</b> .....	<b>1.413</b>	<b>4.534</b>

*Annexes aux comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004*

**Annexe 6 - Produits d'autres investissements financiers**  
*en milliers de USD*

	2004	2003
Dividendes .....	-	-
Gains sur la vente de placements disponibles à la vente .....	-	-
Pertes sur la vente de placements disponibles à la vente .....	-	-
Pertes (-) / reprises (+) de pertes de valeur sur immobilisations financières .....	-	-
<b>Total</b> .....	<b>-</b>	<b>-</b>

**Annexe 7 - Impôts sur le résultat**  
*en milliers de USD*

	2004	2003
<b>Impôts courants</b>		
Relatifs au résultat de l'année .....	-351	-142
Ajustements pour les années précédentes .....	21	-589
<b>Total</b> .....	<b>-330</b>	<b>-731</b>
<b>Impôts différés</b>		
Création et reprise des différences temporaires .....	-9.284	-5.197
Avantages liés aux pertes fiscales comptabilisées .....	215	692
<b>Total</b> .....	<b>-9.069</b>	<b>-4.505</b>
<b>Total de la charge d'impôts</b> .....	<b>-9.399</b>	<b>-5.236</b>

**Réconciliation de l'impôt effectif**

Résultat avant impôts .....		245.901		61.793
Taux national d'imposition .....	33,99%	83.582	33,99%	21.003
Effets (au taux national) sur l'impôt de:				
Taxe au tonnage .....	-5,07%	-12.467	-1,57%	-969
Pertes non-soumises à impôt .....	0,10%	253	0,00%	-
Bénéfice/perte libre d'impôt .....	-0,03%	-65	-0,74%	-457
Charges non-déductibles .....	0,05%	112	0,29%	181
Avantages liés aux pertes fiscales comptabilisées .....	-0,09%	-229	1,25%	770
Utilisation de pertes fiscales non comptabilisées .....	-23,22%	-57.108	-22,27%	-13.761
Ajustement pour impôts sur exercices précédents .....	-0,01%	-24	0,94%	583
Effets de taux d'imposition dans les juridictions étrangères .....	-1,90%	-4.655	-3,28%	-2.209
<b>Total des impôts</b> .....	<b>3,82%</b>	<b>9.399</b>	<b>8,47%</b>	<b>5.236</b>

**Annexe 8 - Actifs et passifs d'impôt courant**

L'actif d'impôt courant de USD 1.121.000 (2003: USD 0) représente des impôts sur le résultat récupérables sur les exercices précédents et courant.  
Le passif d'impôt courant de USD 20.000 (2003: USD 814.000) représente des impôts sur le résultat payables pour l'exercice courant.

Annexes aux comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004

**Annexe 9 - Immobilisations corporelles**  
en milliers de USD

	Pétroliers	Immeubles de placement	Terrains et constructions	Navires en construction	Autres actifs en construction	Avions	Autres équipements et véhicules	Total
<b>Au 1er janvier 2003</b>								
Coûts .....	855.179	-	-	7.290	-	-	516	<b>862.985</b>
Amortissements & pertes de valeur .....	-130.774	-	-	-	-	-	-337	<b>-131.111</b>
Valeur nette comptable .....	724.405	-	-	7.290	-	-	179	<b>731.874</b>
Acquisitions .....	-	-	-	15.988	-	-	-	<b>15.988</b>
Cessions et résiliations .....	-209.943	-	-	-	-	-	-	<b>-209.943</b>
Dotations aux amortissements .....	-35.717	-	-	-	-	-	-62	<b>-35.779</b>
Pertes de valeur .....	-	-	-	-	-	-	-	<b>-</b>
Reprises de pertes de valeur .....	-	-	-	-	-	-	-	<b>-</b>
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises ...	27.994	-	-	-	-	-	-	<b>27.994</b>
Cessions de filiales .....	-49.766	-	-	-	-	-	-	<b>-49.766</b>
Transferts .....	-	-	-	-	-	-	-	<b>-</b>
Ecart de conversion .....	-	-	-	-	-	-	21	<b>21</b>
Autres variations .....	-	-	-	-	-	-	-	<b>-</b>
<b>Solde au 31 décembre 2003 .....</b>	<b>456.973</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>23.278</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>138</b>	<b>480.389</b>
<b>Au 1er janvier 2004</b>								
Coûts .....	563.452	-	-	23.278	-	-	432	<b>587.162</b>
Amortissements & pertes de valeur .....	-106.479	-	-	-	-	-	-294	<b>-106.773</b>
Valeur nette comptable .....	456.973	-	-	23.278	-	-	138	<b>480.389</b>
Acquisitions .....	272.826	-	-	89.886	-	-	51	<b>362.763</b>
Cessions et résiliations .....	-20.539	-	-	-	-	-	-	<b>-20.539</b>
Dotations aux amortissements .....	-45.679	-	-	-	-	-	-39	<b>-45.718</b>
Pertes de valeur .....	-	-	-	-	-	-	-	<b>-</b>
Reprises de pertes de valeur .....	-	-	-	-	-	-	-	<b>-</b>
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises ...	-	-	-	-	-	-	-	<b>-</b>
Cessions de filiales .....	-	-	-	-	-	-	-	<b>-</b>
Transferts .....	109.639	-	-	-109.639	-	-	-29	<b>-29</b>
Ecart de conversion .....	-	-	-	-	-	-	-4	<b>-4</b>
Autres variations .....	-	-	-	-	-	-	-	<b>-</b>
<b>Solde au 31 décembre 2004 .....</b>	<b>773.220</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3.525</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>117</b>	<b>776.862</b>
<b>Au 31 décembre 2004</b>								
Coûts .....	913.762	-	-	3.525	-	-	364	<b>917.651</b>
Amortissements & pertes de valeur .....	-140.542	-	-	-	-	-	-247	<b>-140.789</b>
Valeur nette comptable .....	773.220	-	-	3.525	-	-	117	<b>776.862</b>

**Navire loué**

En 1998 le Groupe a conclu une cession-bail pour le *Bourgogne*. Cette transaction a été classée comme une location-financement. Le Groupe a une option d'acquies le navire à tout moment dès le 31 décembre 2004 jusqu'à la fin de la charte à un prix diminuant au fur et à mesure. Le surplus du produit de la vente sur la valeur comptable au moment de la vente est amorti sur la durée de la location.

Au 31 décembre 2004 la valeur comptable du navire s'élève à USD 31.780.000 (2003: USD 37.112.000). Le navire loué sécurise une obligation liée à un contrat de location (voir annexe 18).

**Sûretés**

Tous les pétroliers sont hypothéqués afin de garantir les emprunts bancaires (voir annexe 18).

**Navires en construction**

en milliers de USD

		2004	2003
Pétrolier Suezmax	- en construction .....	3.525	-
Pétroliers VLCC	- en construction .....	-	17.778
	- en commande .....	-	5.500
<b>Total .....</b>		<b>3.525</b>	<b>23.278</b>

Le montant de USD 3.525.000 pour des navires en construction représente l'acompte pour la joint-venture conclue avec le Groupe Wah Kwong pour l'acquisition d'une revente d'un Suezmax en construction au chantier de Hyundai Heavy Industries, Samho, Corée du Sud.



Annexes aux comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004

**Annexe 10 - Immobilisations incorporelles**

en milliers de USD

	Goodwill	Logiciel	Frais de développement	Autres	Total
<b>Au 1er janvier 2003</b>					
Coûts .....	-	-	-	-	-
Amortissements & pertes de valeur .....	-	-	-	-	-
Valeur nette comptable .....	-	-	-	-	-
Acquisitions .....	-	-	-	-	-
Cessions et résiliations .....	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements .....	-	-	-	-	-
Pertes de valeur .....	-	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur .....	-	-	-	-	-
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises .....	-	-	-	-	-
Cessions de filiales .....	-	-	-	-	-
Transferts .....	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion .....	-	-	-	-	-
Autres variations .....	-	-	-	-	-
<b>Solde au 31 décembre 2003 .....</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Au 1er janvier 2004</b>					
Coûts .....	-	-	-	-	-
Amortissements & pertes de valeur .....	-	-	-	-	-
Valeur nette comptable .....	-	-	-	-	-
Acquisitions .....	-	55	-	-	<b>55</b>
Cessions et résiliations .....	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements .....	-	-19	-	-	<b>-19</b>
Pertes de valeur .....	-	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur .....	-	-	-	-	-
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises .....	-	-	-	-	-
Cessions de filiales .....	-	-	-	-	-
Transferts .....	-	29	-	-	<b>29</b>
Ecarts de conversion .....	-	2	-	-	<b>2</b>
Autres variations .....	-	-	-	-	-
<b>Solde au 31 décembre 2004 .....</b>	<b>-</b>	<b>67</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>67</b>
<b>At 31 December 2004</b>					
Coûts .....	-	157	-	-	<b>157</b>
Amortissements & pertes de valeur .....	-	-90	-	-	<b>-90</b>
Valeur nette comptable .....	-	67	-	-	<b>67</b>

Annexes aux comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004

**Annexe 11 - Placements**

en milliers de USD

	Disponible à la vente	Détenu jusqu'à échéance	Total
<b>Au 1er janvier 2003</b>			
Coûts .....	473	-	<b>473</b>
Réévaluations .....	-	-	-
Pertes de valeur .....	-	-	-
Valeur nette comptable .....	473	-	<b>473</b>
Acquisitions & investissements additionnels .....	-	-	-
Cessions et remboursements .....	-	-	-
Réévaluations transférées au compte de résultat .....	-	-	-
Réévaluations .....	-	-	-
Pertes de valeur .....	-	-	-
Reprise de pertes de valeur .....	-	-	-
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises .....	-	-	-
Cessions de filiales .....	-	-	-
Transferts .....	-	-	-
Ecarts de conversion .....	-	-	-
Autres variations .....	-	-	-
<b>Solde au 31 décembre 2003 .....</b>	<b>473</b>	<b>-</b>	<b>473</b>
<b>Au 1er janvier 2004</b>			
Coûts .....	473	-	<b>473</b>
Réévaluations .....	-	-	-
Pertes de valeur .....	-	-	-
Valeur nette comptable .....	473	-	<b>473</b>
Acquisitions & investissements additionnels .....	127	-	<b>127</b>
Cessions et remboursements .....	-	-	-
Réévaluations transférées au compte de résultat .....	-	-	-
Réévaluations .....	-	-	-
Pertes de valeur .....	-	-	-
Reprise de pertes de valeur .....	-	-	-
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises .....	-	-	-
Cessions de filiales .....	-	-	-
Transferts .....	-	-	-
Ecarts de conversion .....	-	-	-
Autres variations .....	-	-	-
<b>Solde au 31 décembre 2004 .....</b>	<b>600</b>	<b>-</b>	<b>600</b>
<b>Au 31 décembre 2004</b>			
Coûts .....	600	-	<b>600</b>
Réévaluations .....	-	-	-
Pertes de valeur .....	-	-	-
Valeur nette comptable .....	600	-	<b>600</b>

**Placements (non courants)**

en milliers de USD

	2004	2003
<u>Disponibles à la vente</u>		
- cotés .....	-	-
- non cotés .....	600	473
<u>Détenus jusqu'à échéance</u>		
- cotés .....	-	-
- non cotés .....	-	-
<b>Total .....</b>	<b>600</b>	<b>473</b>

Annexes aux comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004

**Annexe 12 - Passifs et actifs d'impôt différé**

**Passifs et actifs d'impôt différé comptabilisés**

Les passifs et actifs d'impôt différé sont attribuables à:  
en milliers de USD

	31 décembre 2004			31 décembre 2003		
	Actif	Passif	Net	Actif	Passif	Net
Immobilisations corporelles .....	1.466	-1.816	-350	1.574	-1.820	-246
Instruments financiers .....	-	-1.237	-1.237	1.044	-1.279	-235
Provisions .....	281	-115	166	-	-1.117	-1.117
Avantages sociaux .....	110	-	110	71	-	71
Ecarts de change .....	-	-	-	-	-	-
Investissements dans les filiales, joint-ventures & associés .....	-	-35	-35	-	-1.093	-1.093
Pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés .....	859	-	859	11.432	-	11.432
	2.716	-3.203	-487	14.121	-5.309	8.812
Compensation .....	-1.524	1.524	-	-4.030	4.030	-
<b>Total</b> .....	<b>1.192</b>	<b>-1.679</b>	<b>-487</b>	<b>10.091</b>	<b>-1.279</b>	<b>8.812</b>

**Passifs et actifs d'impôt différé non comptabilisés**

Les actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés pour les éléments suivants:  
en milliers de USD

	31 décembre 2004		31 décembre 2003	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Différences temporaires déductibles .....	-	-	-	-
Différences temporaires taxables .....	-	-	-	-
Pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés .....	86.817	-	94.910	-
	86.817	-	94.910	-
Compensation .....	-	-	-	-
<b>Total</b> .....	<b>86.817</b>	<b>-</b>	<b>94.910</b>	<b>-</b>

Les actifs d'impôt différé pour les pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés se rapportent entièrement aux pertes fiscales reportées et déductions pour investissement, qui viennent à échéance comme suit:

en milliers de USD

31 décembre	
2010 .....	8.168
2011 .....	46.226
2014 .....	1.606
	56.000
pas de date d'expiration ...	30.817
	86.817

Les actifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés, les bénéfices futurs taxables ne peuvent pas être mesurés de façon fiable.

En Belgique, la législation fiscale prévoyait à un moment donné que les profits sur la vente de certains actifs étaient exempts d'impôt, pour autant que les profits n'étaient pas distribués. A la clôture du bilan, la société a un montant total de réserves immunisées de USD 48.646.000, ce qui générerait un passif d'impôt de USD 16.535.000, si ces réserves étaient distribuées.

**Fluctuations de différences temporaires au cours de l'exercice**

en milliers de USD

	Solde au	Compta-	Comptabili-	Autres	Ecart	Solde au
	1 jan 2003	bilisés en	sés en capi-			
		résultat	taux propres	fluctuations	conversion	
Immobilisations corporelles .....	423	-403	-	-	-266	-246
Instruments financiers .....	1.323	-1.417	-	-	-141	-235
Provisions .....	-2.191	1.074	-	-	-	-1.117
Avantages sociaux .....	60	-1	-	-	12	71
Ecarts de change .....	-	-	-	-	-	-
Investissements dans les filiales, joint-ventures & associés .....	-1.093	-	-	-	-	-1.093
Pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés .....	12.999	-3.758	-	-	2.191	11.432
<b>Total</b> .....	<b>11.521</b>	<b>-4.505</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1.796</b>	<b>8.812</b>

	Balance at	Compta-	Comptabili-	Autres	Ecart	Solde au
	1 jan 2004	bilisés en	sés en capi-			
		résultat	taux propres	fluctuations	conversion	
Immobilisations corporelles .....	-246	-86	-	-	-18	-350
Instruments financiers .....	-235	-915	-	-	-87	-1.237
Provisions .....	-1.117	1.267	-	-	16	166
Avantages sociaux .....	71	31	-	-	8	110
Ecarts de change .....	-	-	-	-	-	-
Investissements dans les filiales, joint-ventures & associés .....	-1.093	1.058	-	-	-	-35
Pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés .....	11.432	-10.424	-	-	-149	859
<b>Total</b> .....	<b>8.812</b>	<b>-9.069</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-230</b>	<b>-487</b>

*Annexes aux comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004*

**Annexe 13 - Créances à long terme**

*en milliers de USD*

	2004	2003
Prêts aux parties liées .....	-	-
Prêts aux associés .....	-	-
Créances liées à un contrat de location-financement .....	-	-
Autres créances à long terme .....	11	-
<b>Total</b> .....	<b>11</b>	<b>-</b>

**Annexe 14 - Créances commerciales et autres créances**

*en milliers de USD*

	2004	2003
Créances commerciales .....	14.456	4.243
Prêts aux parties liées .....	-	28.792
Instruments dérivés .....	5.953	3.726
Produits à recevoir .....	29.248	13.340
Charges à reporter .....	9.824	804
Autres créances .....	86.045	14.037
<b>Total</b> .....	<b>145.526</b>	<b>64.942</b>

Les montants mentionnés sous la rubrique instruments dérivés peuvent être détaillé comme suit (annexe 22):

*en milliers de USD*

	2004	2003
Contrats de change à terme .....	3.605	3.726
Forward Freight Agreements .....	2.348	-
<b>Total</b> .....	<b>5.953</b>	<b>3.726</b>

Les autres créances sont les produits non distribués reçus par Tankers International pour compte du Groupe.

**Annexe 15 - Trésorerie et équivalents de trésorerie**

*en milliers de USD*

	2004	2003
Dépôts en banque .....	40.549	54.290
Valeurs disponibles .....	21.212	1.189
<b>Total</b> .....	<b>61.761</b>	<b>55.479</b>
Moins:		
Découverts bancaires et lignes de crédit .....	-	-
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nettes dans les flux de trésorerie</b> .....	<b>61.761</b>	<b>55.479</b>

*Annexes aux comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004*

**Annexe 16 - Capital et réserves**

**Capital social et primes d'émission  
en actions**

	2004	2003
Emis au 1er janvier .....	10.000	10.000
Scission d'actions .....	7.006.807	-
Scission partielle .....	35.000.000	-
Emis le 31 décembre - entièrement libérées .....	<u>42.016.807</u>	<u>10.000</u>

Les fluctuations dans le nombre d'actions ont toutes rapport à la scission partielle de CMB dans Euronav et CMB.

Au 31 décembre 2004 le capital social est représenté par 42.016.087 actions sans valeur nominale.

Il n'y a pas d'actions préférentielles ni d'options sur actions.

Au 31 décembre 2004, le capital autorisé s'élève à USD 10.000.000 (2003: USD 0) ou l'équivalent de 10.710.000 actions.

Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes lorsqu'ils sont distribués et ont le droit d'un vote par action aux assemblées de la société.

**Écarts de conversion**

Les réserves de conversion comprennent tous les écarts de change provenant de la conversion des comptes des activités à l'étranger qui ne font pas partie intégrante de la société.

**Réserves de juste valeur**

Les réserves de juste valeur comprennent le changement cumulatif net de la juste valeur des placements disponibles à la vente jusqu'à ce que le placement ne soit plus pris en compte.

**Actions propres**

Au 31 décembre 2004 la société ne détient pas d'actions propres.

**Dividendes**

Au courant de l'année le conseil d'administration a approuvé le paiement d'un dividende intérimaire. Les dividendes intérimaires sont présentés en tant que payés et sont déduits des capitaux propres.

<i>en milliers de EUR</i>	2004	2003
EUR 1,60 par action ordinaire (2003: EUR 0,00) .....	67.227	-
en milliers de USD .....	87.021	-

Après la clôture de bilan, les administrateurs ont proposé le dividende suivant. Le dividende n'a pas été provisionné et est sans conséquences sur le résultat ou les impôts.

<i>en milliers de EUR</i>	2004	2003
EUR 1,60 par action ordinaire (2003: EUR 0,00) .....	67.227	-
en milliers de USD .....	88.700	-

**Annexe 17 - Résultat par action**

**Résultat par action de base**

Le calcul du résultat de base par action au 31 décembre 2004 est basé sur un résultat de USD 236.502.000 (2003: USD 56.557.000) et un nombre moyen pondéré d'actions d'ordinaires en circulation pendant l'exercice se clôturant le 31 décembre 2004 de 42.016.807 (2003: 42.016.807), calculé comme suit:

**Bénéfice attribuable aux actionnaires**

<i>en milliers de USD</i>	2004	2003
Bénéfice de l'exercice .....	236.502	56.557

**Nombre moyen pondéré des actions**

<i>en actions</i>	actions émises	actions propres	actions en circulation	nombre moyen pondéré d'actions
Emises au 31 décembre 2002 .....	42.016.807	-	42.016.807	
achat d'actions propres .....	-	-	42.016.807	
vente d'actions propres .....	-	-	42.016.807	
Emises au 31 décembre 2003 .....	42.016.807	-	42.016.807	42.016.807
achat d'actions propres .....	-	-	42.016.807	
vente d'actions propres .....	-	-	42.016.807	
Emises au 31 décembre 2004 .....	42.016.807	-	42.016.807	42.016.807

Le 30 novembre 2004 l'action Euronav fut divisé avec application d'un facteur 700,6807. Le même jour 35.000.000 actions furent créées suite à la scission partielle. Tous les chiffres dans le tableau ci-dessus ont été ajustés (rétroactivement) en fonction de cette scission d'actions et de cette augmentation du nombre d'actions.



Annexes aux comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004

**Annexe 18 - Emprunts portants intérêts**  
en milliers de USD

**Emprunts à long terme**

	Leasings financiers	Emprunts bancaires	Emprunts convertibles	Emprunts de parties liées	Autres emprunts	Total
Plus de 5 ans .....	10.514	47.575	-	27.170	5.999	<b>91.258</b>
Entre 1 et 5 ans .....	26.490	78.655	-	11.680	9.494	<b>126.319</b>
Plus d'un an .....	37.004	126.230	-	38.850	15.493	<b>217.577</b>
Moins d'un an .....	5.451	14.796	-	62.920	3.545	<b>86.712</b>
<b>Au 1er janvier 2004 .....</b>	<b>42.455</b>	<b>141.026</b>	<b>-</b>	<b>101.770</b>	<b>19.038</b>	<b>304.289</b>
Nouveaux emprunts .....	-	304.470	-	-	591	<b>305.061</b>
Remboursements prévus .....	-5.451	-22.163	-	-62.920	-3.545	<b>-94.079</b>
Remboursements anticipatifs .....	-	-4.611	-	-	-16.084	<b>-20.695</b>
Refinancement .....	-	-	-	-	-	-
Regroupement d'entreprises .....	-	-	-	-	-	-
Cessions de filiales .....	-	-	-	-	-	-
Transferts .....	-	-	-	-	-	-
Différences de conversion .....	-	-	-	-	-	-
Autres variations .....	-	-	-	-	-	-
<b>Solde au 31 décembre 2004 .....</b>	<b>37.004</b>	<b>418.722</b>	<b>-</b>	<b>38.850</b>	<b>-</b>	<b>494.576</b>
Plus de 5 ans .....	4.566	202.377	-	24.250	-	<b>231.193</b>
Entre 1 et 5 ans .....	26.566	180.460	-	11.680	-	<b>218.706</b>
Plus d'un an .....	31.132	382.837	-	35.930	-	<b>449.899</b>
Moins d'un an .....	5.872	35.885	-	2.920	-	<b>44.677</b>
<b>Solde au 31 décembre 2004 .....</b>	<b>37.004</b>	<b>418.722</b>	<b>-</b>	<b>38.850</b>	<b>-</b>	<b>494.576</b>

Les emprunts bancaires sont garantis par des hypothèques en premier rang sur les navires en question. Le montant global d'hypothèques enregistrées s'élève à USD 536.970.000 (2003: USD 232.500.000).

L'imprunt de parties liées se rapportent au financement du *Pacific Lagoon*. L'emprunt bancaire a été accordé à Euronav Holdings sa, une filiale à 100% de CMB sa. Euronav Holdings sa a à son tour accordé un emprunt à Euronav sa aux mêmes conditions.

**Emprunts à court terme**

en milliers de USD

	2004	2003
Partie courante d'emprunt à long terme .....	44.677	86.712
Découverts bancaires et lignes de crédit .....	-	-
Emprunts à court terme de parties liées .....	-	-
<b>Total .....</b>	<b>44.677</b>	<b>86.712</b>

**Passif lié aux leasings financiers**

Le passif lié aux leasings financiers est payable comme suit:  
en milliers de USD

	2004			2003		
	Paiements de leasing minimum	Interêt	Capital	Paiements de leasing minimum	Interêt	Capital
Moins d'un an .....	8.504	2.632	5.872	8.528	3.077	5.451
Entre 1 et 5 ans.....	32.071	5.505	26.566	34.042	7.552	26.490
Plus de 5 ans .....	4.745	179	4.566	11.278	764	10.514
<b>Total .....</b>	<b>45.320</b>	<b>8.316</b>	<b>37.004</b>	<b>53.848</b>	<b>11.393</b>	<b>42.455</b>

Le passif lié aux leasings financiers se rapporte au navire *Bourgogne* (voir aussi annexe 9).

*Annexes aux comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004*

**Annexe 19 - Avantages du personnel**

en milliers de USD

	2004	2003
Valeur actuelle des obligations de pension non couvertes par des fonds .....	-156	-123
Valeur actuelle des obligations de pension couvertes par des fonds .....	-437	-260
Juste valeur des actifs du plan .....	257	177
Valeur actuelle des obligations nettes .....	-336	-206
Provisions transitoires non reconnues .....	-	-
Coûts des services passés non reconnus .....	-	-
Bénéfices/(pertes) actuariels non reconnus .....	-	-
Passif comptabilisé pour obligations à prestations définies .....	-336	-206
Passif pour congés liés à l'ancienneté .....	-	-
<b>Total des avantages du personnel .....</b>	<b>-336</b>	<b>-206</b>

**Passif pour obligations à prestations définies**

Le groupe contribue à un plan à prestations définies qui donne des avantages de pension aux employés au moment de la retraite. Le groupe a également un régime de prestations définies qui accorde des indemnités de fin de carrière aux employés.

L'actif du régime n'inclue pas d'actions ordinaires émises par la société. L'actif du régime n'inclue pas de biens immobiliers utilisés par le Groupe.

**Fluctuations dans le passif net comptabilisé au bilan**

en milliers de USD

	2004	2003
Passif net au 1er janvier.....	-336	-206
Cotisations reçues .....	24	19
Charges comptabilisées dans le compte de résultat .....	-114	-16
Transfert .....	-14	-
Ecart de conversion .....	104	-3
Passif net au 31 décembre .....	-336	-206

**Charges comptabilisées dans le compte de résultat**

en milliers de USD

	2004	2003
Coût des services rendus au cours de l'exercice (moins cotisations des employés) .....	-18	-17
Intérêts sur obligations .....	-19	-16
Rendement attendu des actifs du régime .....	8	7
Amortissements sur provisions transitoires .....	-	4
Amortissements sur bénéfices/(pertes) actuariels .....	-85	6
Amortissements des coûts des services passés .....	-	-
Bénéfices/pertes sur liquidation ou réduction .....	-	-
	-114	-16

**Les charges sont comptabilisées dans le poste suivant du compte de résultat:**

en milliers de USD

	2004	2003
Rémunérations .....	-114	-16
	-114	-16
Rendement effectif des actifs du régime .....	19	19

**Passif pour obligations à prestations définies**

Principales hypothèses actuarielles à la date de clôture exprimées comme des moyennes pondérées

	2004	2003
Taux d'escompte au 31 décembre .....	5,00%	5,00%
Rendement attendu des actifs du régime au 31 décembre .....	5,00%	5,00%
Augmentations de salaires futures (y compris inflation) .....	2%-3% +index des salaires	
Taux d'évolution des coûts médicaux .....	non applicable	
Augmentations des retraites futures .....	non applicable	
Inflation .....	2,00%	2,00%

*Annexes aux comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004*

**Annexe 20 - Provisions**  
*en milliers de USD*

	Litiges	Restructuration	Contrats déficitaires	Autres	Total
Provisions non courantes .....	-	-	-	1.201	<b>1.201</b>
Provisions courantes .....	-	-	-	-	-
<b>au 1er janvier 2004</b> .....	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1.201</b>	<b>1.201</b>
Provisions faites au cours de l'exercice .....	-	-	883	62	<b>945</b>
Provisions utilisés au cours de l'exercice .....	-	-	-	-	-
Reprises de provisions non utilisées .....	-	-	-	-	-
Déroulement de l'actualisation .....	-	-	-	-	-
Regroupements d'entreprises .....	-	-	-	-	-
Cessions de filiales .....	-	-	-	-	-
Transferts .....	-	-	-	-	-
Différences de conversion .....	-	-	52	101	<b>153</b>
Autres variations .....	-	-	-	-	-
<b>Solde au 31 décembre 2004</b> .....	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>935</b>	<b>1.364</b>	<b>2.299</b>
Provisions non courantes .....	-	-	724	1.364	<b>2.088</b>
Provisions courantes .....	-	-	211	-	<b>211</b>
<b>Solde au 31 décembre 2004</b> .....	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>935</b>	<b>1.364</b>	<b>2.299</b>

**Contrats déficitaires**

En 1998 le Groupe a signé un contrat de location non résiliable pour des bureaux qui, en raison de changements dans l'organisation opérationnelle, ne sont plus entièrement occupés. En décembre 2004 le Groupe a sous-loué cet espace, mais des conditions de marché différentes ont pour effet que les rentrées de loyer sont moindres que les charges de loyer. L'obligation nette sous le contrat de location a été provisionnée.

**Annexe 21 - Dettes commerciales et autres dettes**  
*en milliers de USD*

	2004	2003
Dettes commerciales.....	12.524	10.233
Rémunérations .....	804	622
Dividendes à payer .....	7.882	-
Instruments dérivés.....	7.860	4.563
Charges à payer.....	22.354	6.230
Impôts différés .....	5.295	-
Autres dettes .....	2.524	3.027
<b>Total</b> .....	<b>59.243</b>	<b>24.675</b>

Les montants mentionnés sous la rubrique instruments dérivés peuvent être détaillé comme suit (annexe 22):  
*en milliers de USD*

	2004	2003
Swaps de taux d'intérêt .....	2.774	4.563
Forward Freight Agreements .....	5.086	-
<b>Total</b> .....	<b>7.860</b>	<b>4.563</b>

## Annexes aux comptes consolidés pour la période se clôturant le 31 décembre 2004

### Annexe 22 - Instruments financiers

Lors de ses opérations normales, le Groupe est exposé à des risques de marché, de crédit, de taux d'intérêts et de change. Le Groupe utilise différents instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux variations des taux de marché, de change et d'intérêts.

Bien que le Groupe ait conclu un nombre d'instruments financiers dérivés dans le but de couvrir une exposition, le Groupe considère tous les dérivés comme des instruments indépendants. A chaque clôture de bilan, le Groupe réévalue la juste valeur de tous les dérivés et prend en compte tout ajustement en perte ou profit pour la période.

#### Risques de marché

Le Groupe a partiellement couvert son exposition au marché par le biais de Forward Freight Agreements (FFAs).

Le Groupe classe les FFAs comme des instruments financiers indépendants et les recalcule à la juste valeur à chaque clôture. Tout ajustement à la juste valeur est comptabilisé dans le compte de résultat de l'exercice.

La juste valeur nette de tous les FFAs au 31 décembre 2004 s'élève à USD -2.738.000 (2003: USD 0), constitué d'actifs pour USD 2.348.000 (2003: USD 0) et de passifs pour USD 5.086.000 (2003: USD 0).

L'impact des FFAs sur le compte de résultat peut être résumé ainsi:

en milliers de USD	2004	2003
produits .....	10.073	-
charges .....	-13.778	-
ajustement à la juste valeur .....	-2.738	-
<b>Total</b> .....	<b>-6.443</b>	<b>-</b>

#### Risques de crédit

Le Groupe n'a pas de politique de crédit formelle. Les valorisations de crédit - si nécessaire - se font de façon continue. A la clôture du bilan, il n'y avait pas d'importantes concentrations des risques de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit est représenté dans le bilan par la valeur comptable de chaque immobilisation financière, y compris les instruments dérivés financiers.

#### Risques des taux d'intérêts

Le Groupe couvre partiellement son exposition aux variations des taux d'intérêts sur les emprunts. Tous les emprunts pour les financements de navires sont effectués sur la base de taux d'intérêts flottants, augmentés d'une marge. Le Groupe utilise différents produits dérivés pour les taux d'intérêts (IRS, swaptions) afin d'arriver à un mélange de taux fixes et flottants tel que défini de temps à autre par le Groupe.

Les dérivés sur taux d'intérêts ont des échéances allant jusqu'en 2009.

Au 31 décembre 2004, le Groupe avait des dérivés sur taux d'intérêts pour un montant notionnel de USD 125.000.000 (2003: USD 125.000.000).

Le Groupe classe les dérivés sur taux d'intérêts comme des instruments financiers indépendants. A chaque clôture de bilan, tous les dérivés sur taux d'intérêts sont recalculés à la juste valeur et chaque ajustement est comptabilisé dans le compte de résultat de l'exercice.

La juste valeur nette de tous les dérivés sur taux d'intérêts au 31 décembre 2004 s'élève à USD -2.774.000 (2003: USD -4.563.000), constitué d'actifs pour USD 0 (2003: USD 0) et de passifs pour USD 2.774.000 (2003: USD 4.563.000).

#### Risques de change

Le Groupe a partiellement couvert son exposition aux différences de change.

Le Groupe a un programme existant de contrats à terme où les USD sont vendus pour couvrir le loyer coque-nue du Provence payable en EUR. Le programme vient à échéance en novembre 2006 et a une valeur notionnelle de USD 9.701.000 (ou EUR 9.767.000).

Le Groupe classe ce programme comme un instrument financier indépendant et le recalcule à sa juste valeur - avec tout ajustement comptabilisé au compte de résultat pour l'exercice - à chaque clôture de bilan.

Au 31 décembre 2004, la juste valeur nette des contrats de change à terme s'élève à USD 3.605.000 (2003: USD 3.726.000), constitué d'un actif pour USD 3.605.000 (2003: USD 0) et de passifs pour USD 0 (2003: USD 0).

*Annexes aux comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004*

**Annexe 23 - Contrats de location simple**

**Contrats comme preneur**

Le Groupe affrète certains navires sous des charte-parties à temps (contrat de location simple). Les paiements de loyer minimum futurs sous des contrats non résiliables sont :

<i>en milliers de USD</i>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Moins d'un an .....	63.051	8.593
Entre 1 et 5 ans.....	107.274	12.131
Plus de 5 ans .....	62.147	-
<b>Total</b> .....	<b>232.472</b>	<b>20.724</b>

Des loyers pour contrats de location simple de bureaux non résiliables sont payables comme suit:

<i>en milliers de USD</i>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Moins d'un an .....	695	573
Entre 1 et 5 ans.....	2.779	2.293
Plus de 5 ans .....	1.398	1.728
<b>Total</b> .....	<b>4.872</b>	<b>4.594</b>

**Contrats comme bailleur**

Le Groupe frète certains navires sous des charte-parties à temps (contrat de location simple). Les paiements de loyer minimum futurs sous des contrats non résiliables sont :

<i>en milliers de USD</i>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Moins d'un an .....	41.154	31.385
Entre 1 et 5 ans.....	81.022	72.692
Plus de 5 ans .....	-	-
<b>Total</b> .....	<b>122.176</b>	<b>104.077</b>

Des loyers pour contrats de location simple de bureaux non résiliables sont recevables comme suit:

<i>en milliers de USD</i>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Moins d'un an .....	255	-
Entre 1 et 5 ans.....	1.359	-
Plus de 5 ans .....	680	-
<b>Total</b> .....	<b>2.294</b>	<b>-</b>

**Annexe 24 - Engagements en capital**

Au cours de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2004, le Groupe a conclu deux joint-ventures pour l'acquisition de deux navires. Les engagements en capital total pris par le Groupe s'élevaient à USD 68.250.000, dont USD 3.525.000 a déjà été payé. La livraison des deux navires est prévue pour 2005 et 2007.

Au courant du mois de décembre 2004, le Groupe a exercé son option d'achat sur le navire *Bourgogne* sous le leasing financier. L'engagement en capital s'élève à USD 59.750.000. La livraison du navire est prévue pour le courant du mois de mars 2005.

**Annexe 25 - Passifs latents**

Dans le cadre de ses activités journalières, le Groupe est impliqué dans une série de litiges, à la fois comme plaignant et comme défendeur. Ces litiges, tout comme les frais de représentation juridique qui s'y rattachent, sont couverts par des assurances. D'autre part, ils n'ont ne sont pas d'un ordre de grandeur supérieur à la normale et ne sont pas de nature – au cas où ils n'auraient pas une conclusion positive – de mettre en péril la position financière du Groupe.

*Annexes aux comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004*

**Annexe 26 - Parties liées**

**Identité des parties liées**

Le Groupe a une relation entre parties liées avec ses filiales (voir annexe 27), joint-ventures (voir annexe 28) et ses administrateurs et dirigeants

**Transactions avec les dirigeants**

Le montant total de la rémunération payé en 2004 aux administrateurs non exécutifs pour leurs mandats au conseil et dans les comités s'élève à EUR 20.000. La rémunération de 2004 se rapporte aux actuels administrateurs non exécutifs. La rémunération a été payée au pro rata en 2004, c.-à-d. 1/12.

La rémunération des membres du comité de direction est fixée annuellement par le comité de rémunération et de nomination. La rémunération (à l'exclusion de l'administrateur délégué) pour 2004 se compose uniquement d'une composante fixe avec un coût global pour la société (y inclus plans de pensions, impôts etc.) de EUR 177.000. Tous ces chiffres se rapportent aux membres actuels du comité de direction.

La rémunération de base fixe de l'administrateur délégué s'élève à GBP 174.000. Le montant variable pour 2004 s'élève à GBP 259.000. Les autres composantes de la rémunération, qui comprennent les coûts de pension et de couverture d'assurance médicale privée, s'élèvent à GBP 42.000 pour 2004.

Au cours de l'année 2004, les administrateurs n'ont bénéficié d'aucune option d'achat d'actions, d'emprunts, ou d'avances.

**Relation avec CMB**

Bien qu'il n'y ait pas de liens directs entre le Groupe et CMB, celle-ci livre certains services administratifs à des conditions de marché. En outre, une filiale de CMB a fait un prêt au Groupe pour le financement du *Pacific Lagoon* (voir annexe 18).

**Annexe 27 - Entités du Groupe**

	Pays d'enregistrement	Méthode de consolidation	Quote-part d'intérêt	
			2004	2003
Euronav (UK) Agencies Limited .....	Royaume Uni.....	intégration globale .....	100,00%	100,00%
Euronav Lux S.A. ....	Luxembourg .....	intégration globale .....	100,00%	100,00%
Euronav SAS .....	France .....	intégration globale .....	100,00%	100,00%
Euronav Services Maritimes SAS .....	France .....	intégration globale .....	100,00%	100,00%
Franship SAS .....	France .....	intégration globale .....	100,00%	100,00%
Front Tobago Inc .....	Liberia .....	intégration proportionnelle .....	30,00%	30,00%
Great Hope Enterprises Ltd .....	Hong Kong .....	intégration proportionnelle .....	50,00%	50,00%
m/t Tanker SAS .....	France .....	intégration globale .....	100,00%	100,00%
Ranch Investments Ltd .....	Liberia .....	intégration proportionnelle .....	50,00%	-
V-Plus nv .....	Belgique .....	intégration proportionnelle .....	50,10%	-



*Annexes aux comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004*

**Annexe 28 - Participations dans des joint-ventures**

Le Groupe a plusieurs participations dans des joint-ventures. Dans les états financiers les éléments suivants représentent la part du Groupe dans l'actif et le passif, dans les produits et les charges des joint-ventures:

**Compte de résultats**

*en milliers de USD*

	2004				2003			
	Filiales et associés	Joint-ventures	Eliminations	Total	Filiales et associés	Joint-ventures	Eliminations	Total
Revenus des activités maritimes .....	372.707	61.154	-3.246	430.615	113.187	34.081	-	147.268
Plus-values réalisées sur la vente de navires .....	-	9.006	.	9.006	8.471	-	-	8.471
Autres produits d'exploitation .....	4.958	272	-21	5.209	8.001	-	-	8.001
Charges des activités maritimes .....	-113.486	-5.421	3.246	-115.661	-41.159	-3.648	-	-44.807
Moins-values réalisées sur la vente de navires .....	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements et réductions de valeur .....	-36.966	-8.771	-	-45.737	-28.671	-7.108	-	-35.779
Pertes (-) / reprises (+) de valeur .....	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunérations .....	-3.720	-	-	-3.720	-2.303	-	-	-2.303
Autres charges d'exploitation .....	-14.249	-1.616	21	-15.844	-12.115	-943	-	-13.058
Coûts de restructuration nets .....	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net sur des dérivés de fret ou équivalents .....	-6.443	-	-	-6.443	-	-	-	-
<b>Résultat opérationnel .....</b>	<b>202.801</b>	<b>54.624</b>	<b>-</b>	<b>257.425</b>	<b>45.411</b>	<b>22.382</b>	<b>-</b>	<b>67.793</b>
Coûts financiers nets .....	-6.850	-5.334	-	-12.148	-1.580	-5.233	-	-6.813
Revenus des entreprises associées .....	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits d'autres investissements financiers .....	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains (+) / Pertes (-) de change .....	553	107	-	660	-57	870	-	813
<b>Résultat avant impôts .....</b>	<b>196.504</b>	<b>49.397</b>	<b>-</b>	<b>245.901</b>	<b>43.774</b>	<b>18.019</b>	<b>-</b>	<b>61.793</b>
Impôts courants .....	-330	-	-	-330	-731	-	-	-731
Impôts différés .....	-9.069	-	-	-9.069	-4.505	-	-	-4.505
<b>Résultat après impôts .....</b>	<b>187.105</b>	<b>49.397</b>	<b>-</b>	<b>236.502</b>	<b>38.538</b>	<b>18.019</b>	<b>-</b>	<b>56.557</b>
Intérêts minoritaires .....	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat net pour l'exercice .....</b>	<b>187.105</b>	<b>49.397</b>	<b>-</b>	<b>236.502</b>	<b>38.538</b>	<b>18.019</b>	<b>-</b>	<b>56.557</b>

Comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004

**Annexe 28 - Participation dans des joint-ventures (suite)**

**Bilan**

en milliers de USD

	2004				2003			
	Filiales et associés	Joint-ventures	Eliminations	Total	Filiales et associés	Joint-ventures	Eliminations	Total
<b>ACTIF</b>								
<b>ACTIFS NON CIRCULANTS</b> .....	<b>612.724</b>	<b>261.596</b>	<b>-95.588</b>	<b>778.732</b>	<b>477.336</b>	<b>34.331</b>	<b>-20.714</b>	<b>490.953</b>
Immobilisations corporelles .....	515.266	261.596	-	776.862	446.058	34.331	-	480.389
Immobilisations incorporelles .....	67	-	-	67	-	-	-	-
Immobilisations financières .....	96.199	-	-95.588	611	21.187	-	-20.714	473
Impôts différés actifs .....	1.192	-	-	1.192	10.091	-	-	10.091
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....	<b>164.480</b>	<b>46.066</b>	<b>-2.138</b>	<b>208.408</b>	<b>115.477</b>	<b>4.944</b>	<b>-</b>	<b>120.421</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....	<b>777.204</b>	<b>307.662</b>	<b>-97.726</b>	<b>987.140</b>	<b>592.813</b>	<b>39.275</b>	<b>-20.714</b>	<b>611.374</b>
<b>PASSIF</b>								
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....	<b>387.754</b>	<b>41.233</b>	<b>-</b>	<b>428.987</b>	<b>282.064</b>	<b>-3.154</b>	<b>-</b>	<b>278.910</b>
Capital et réserves .....	387.754	41.233	-	428.987	282.064	-3.154	-	278.910
Intérêts de tiers .....	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>PASSIFS NON COURANTS</b> .....	<b>295.619</b>	<b>253.971</b>	<b>-95.588</b>	<b>454.002</b>	<b>203.165</b>	<b>37.812</b>	<b>-20.714</b>	<b>220.263</b>
Emprunt à long terme .....	291.516	253.971	-95.588	449.899	200.479	37.812	-20.714	217.577
Impôts différés passifs .....	1.679	-	-	1.679	1.279	-	-	1.279
Provisions pour avantages sociaux .....	336	-	-	336	206	-	-	206
Subventions différées .....	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions .....	2.088	-	-	2.088	1.201	-	-	1.201
<b>PASSIFS CIRCULANTS</b> .....	<b>93.831</b>	<b>12.458</b>	<b>-2.138</b>	<b>104.151</b>	<b>107.584</b>	<b>4.617</b>	<b>-</b>	<b>112.201</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....	<b>777.204</b>	<b>307.662</b>	<b>-97.726</b>	<b>987.140</b>	<b>592.813</b>	<b>39.275</b>	<b>-20.714</b>	<b>611.374</b>

Annexes aux comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004

**Annexe 29 - Explication de la transition vers IFRS**

**Réconciliation des capitaux propres à l'ouverture**  
en milliers de USD

	note	Capital	Primes d'émission	Réserves de conversion	Réserve de juste valeur	Actions propres	Résultats reportés	Capital et réserves	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres pro forma tels que publiés sous GAAP belge au 31 décembre 2003</b> .....	<i>a</i>	<b>44.974</b>	<b>6.637</b>	<b>242</b>	-	-	<b>279.089</b>	<b>330.942</b>	-	<b>330.942</b>
<b>Résultat 2003</b> .....	<i>b</i>			<b>-20</b>			<b>-56.845</b>	<b>-56.865</b>		<b>-56.865</b>
<b>Constitution de Euronav nv (2003)</b> .....	<i>b</i>	<b>-10.000</b>						<b>-10.000</b>		<b>-10.000</b>
<b>Distribution de capitaux propres en 2004</b> .....	<i>b</i>						<b>-60.000</b>	<b>-60.000</b>		<b>-60.000</b>
<b>Capitaux propres initiaux après scission au 1er janvier 2003</b> .....		<b>34.974</b>	<b>6.637</b>	<b>222</b>	-	-	<b>162.244</b>	<b>204.077</b>	-	<b>204.077</b>
<b>Ajustements IFRS</b>										
Décomptabilisation des provisions pour cale sèche .....	<i>c</i>						6.300	<b>6.300</b>		<b>6.300</b>
Ajustements d'autres provisions..... IAS 37	<i>c</i>						865	<b>865</b>		<b>865</b>
Comptabilisation des écarts de conversion non-réalisés .....	IAS 37 <i>d</i>						1.746	<b>1.746</b>		<b>1.746</b>
Comptabilisation des instruments financiers .....	IAS 21 <i>e</i>						-5.782	<b>-5.782</b>		<b>-5.782</b>
Avantages du personnel .....	IAS 39 <i>f</i>						-174	<b>-174</b>		<b>-174</b>
Comptabilisation de location-financement .....	IAS 19 <i>g</i>						-6.579	<b>-6.579</b>		<b>-6.579</b>
Comptabilisation d'impôts différés .....	IAS 17 <i>h</i>						11.520	<b>11.520</b>		<b>11.520</b>
<b>Impact total de la transition vers IFRS</b> .....	IAS.12	-	-	-	-	-	<b>7.896</b>	<b>7.896</b>	-	<b>7.896</b>
<b>Capitaux propres sous IFRS au 1er janvier 2003</b> .....		<b>34.974</b>	<b>6.637</b>	<b>222</b>	-	-	<b>170.140</b>	<b>211.973</b>	-	<b>211.973</b>

notes

En préparant l'ouverture du bilan au 1er janvier 2003, la société a choisi d'utiliser les exemptions suivantes proposées par IFRS 1:

- Regroupement d'entreprises: IFRS 3 - Regroupement d'entreprises n'a pas été appliqué rétroactivement sur des regroupements passés.
- La valeur comptable de tous les éléments des immobilisations corporelles (IC) sous le GAAP précédent a été considérée comme la valeur comptable sous IFRS. Toutes les réévaluations effectuées sous le GAAP précédent étaient en grande partie comparable à la juste valeur à la date de la réévaluation. Pour les IC, comme pour les immeubles de placement, la société a choisi d'appliquer comme principe comptable le modèle du coût, c.à.d. comptabilisation initiale au coût moins toute dépréciation cumulée et toute perte de valeur cumulée.

- a. Il s'agit des capitaux propres tels que présentés dans le prospectus de la scission partielle de Euronav.
- b. Etant donné que IFRS ne donne pas d'indication spécifique pour le traitement des scissions, les comptes consolidés pour l'exercice 2002 et suivants ont été préparés dans l'hypothèse que la scission de CMB avait eu lieu en 2002 et que la société avait toujours existé comme entité séparée. La société est d'avis qu'en agissant ainsi les états financiers présentent de façon juste la position et la performance financière de la société et de ses filiales. En outre, cela rend possible la comparaison et la lecture des états financiers.
- c. - Les provisions pour charges de cale sèche périodique ne correspondent pas aux critères de prise en charge en tant que provision tel que décrit par IAS 37 - Provisions, passif éventuel et actif éventuel.  
- Les ajustements d'autres provisions concernent la réévaluation d'une provision.
- d. L'application de IAS 21 signifie que tous les écarts de conversion (réalisés et non-réalisés) doivent être comptabilisés.
- e. IAS 39 - Instruments financiers: comptabilisation et évaluation prescrit que tous les actifs et passifs financiers doivent être comptabilisés dans le bilan. La société et certaines de ses filiales ont souscrit certains produits dérivés afin de couvrir partiellement les risques de taux de change, risques de marché (Forward Freight Agreements) et risques sur taux d'intérêt. Le montant comptabilisé dans le bilan d'ouverture représente la juste valeur (à la valeur de marché) de tous les produits financiers dérivés au 1er janvier 2003.
- f. Cet ajustement provient de l'application d'IAS 19 - Avantages du personnel pour tous les plans de pension de type prestations définies. Tous les gains et toutes les pertes actuariels cumulés résultant de l'application de IAS 19 sont directement comptabilisés en capitaux propres.
- g. En 1998 le groupe a vendu le Bourgogne et pris le navire en affrètement à temps. Cette cession-bail a été classée comme une location-financement et traitée selon les provisions de IAS 17. La différence entre le produit de la vente et la valeur comptable a été amortie sur la durée de la location.
- h. L'application de IAS 12 - Impôts sur le résultat, a résulté dans la comptabilisation de certains impôts différés actifs. Ils proviennent principalement de différences entre valeur comptable dans les comptes consolidés et statutaires, ainsi que de la comptabilisation des pertes fiscales reportées.

Annexes aux comptes consolidés  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004

**Annexe 29 - Explication de la transition vers IFRS (suite)**

**Réconciliation du résultat 2003**

en milliers de USD

	note		
<b>Résultat 2003 pro forma tel que publié sous GAAP belge</b> .....	a		<b>56.845</b>
Comptabilisation d'une location-financement .....	IAS 17	b	-170
Avantages du personnel .....	IAS 19	c	3
Comptabilisation d'écarts de conversion non-réalisés .....	IAS 21	d	-494
Décomptabilisation de provisions pour cale sèche .....	IAS 37	e	344
Instruments financiers .....	IAS 39	f	4.534
Comptabilisation d'impôts différés .....	IAS 12	g	-4.505
<b>Impact total de la transition vers IFRS</b> .....			<b>-288</b>
<b>Résultat 2003 sous IFRS</b> .....			<b>56.557</b>

notes

- Il s'agit du résultat proforma tel que présenté dans le prospectus de la scission partielle de Euronav.
- En 1998 le groupe a vendu le Bourgogne et pris le navire en affrètement à temps. Cette cession-bail a été classée comme une location-financement et traitée selon les provisions de IAS 17.
- Cet ajustement provient de l'application d'IAS 19 - Avantages du personnel pour tous les plans de pension de type prestations définies.
- L'application de IAS 21 signifie que tous les écarts de conversion (réalisé et non-réalisé) doivent être comptabilisés.
- Les provisions pour charges de cale sèche périodique ne correspondent pas aux critères de prise en charge en tant que provision tel que décrit par IAS 37 - Provisions, passif éventuel et actif éventuel.
- IAS 39 - Instruments financiers: comptabilisation et évaluation - prescrit que tous les actifs et passifs financiers doivent être comptabilisés dans le bilan. Le montant représente la variation de la juste valeur (évaluation à la valeur de marché) de tous les instruments financiers dérivés.
- L'application de IAS 12 - Impôts sur le résultat, a résulté dans la comptabilisation de certains impôts différés actifs. Ils proviennent principalement de différences entre valeur comptable dans les comptes consolidés et statutaires.

**Annexe 30 - Principaux taux de change**

Les principaux taux de change suivants ont été utilisés pour préparer les états financiers consolidés.

1 XXX = x,xxxx USD	closing rates		average rates	
	2004	2003	2004	2003
EUR .....	1.3621	1.2630	1.2383	1.1239
GBP .....	1.9319	1.7920	1.8224	1.6314

**Annexe 31 - Evénements après clôture**

Le Groupe a affrété le *Shinyo Mariner* pour USD 32.500 par jour, assorti d'une clause de partage des profits avec l'armateur.

Le 10 janvier 2005, OSG a notifié sa décision de terminer la joint-venture avec Euronav pour les quatre navires V-Plus. Chaque société sera propriétaire de deux navires. Les quatre navires continueront à être opérés commercialement par Tankers International. La fin de cette co-entreprise n'a pas d'impact financier.

Le Groupe a exercé une option d'achat sur le *Bourgogne* pour USD 59 millions. Le navire a été livré à Euronav le 9 mars et bat maintenant pavillon belge.

Début mars, le Groupe a acheté 4 VLCC de Metrostar le *Crude Guardian* (renommé *TI Guardian*), le *Crude Creation* (renommé *TI Creation*), le *Crude Topaz* (renommé *TI Topaz*) et la nouvelle construction de HHI No.S214, pour livraison immédiate contre paiement de USD 477,5 millions.

Dans la seconde semaine de mars, Tanklog et Euronav se sont mis d'accord sur l'achat de la flotte de pétroliers Suezmax et Aframax de Tanklog, la division de transport de pétrole brut de Ceres Hellenic (Grèce). La transaction met la valeur de la flotte de 16 navires, dont 2 Aframax, 9 Suezmax et 5 Suezmax en construction, avec leurs contrats d'emploi à plus de USD 1 milliard, à payer partiellement en cash, partiellement en actions Euronav.

Euronav a également négocié un financement syndiqué pour le refinancement de la flotte, y inclus les navires de Metrostar et de Tanklog qui seront acquis. Ce financement sera à un coût moyen inférieur aux financements précédents et ce à plus long terme.

## *Rapport du Collège des Commissaires sur les comptes annuels consolidés sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2004 et 2003 présentés à l'Assemblée Générale des Actionnaires de la sa Euronav*

Au Conseil d'Administration et aux actionnaires de la sa Euronav

Le Collège des Commissaires a contrôlé les bilans consolidés annexés de la sa Euronav et ses filiales (le 'Groupe') aux 31 décembre 2004 et 2003, ainsi que les comptes des résultats consolidés, les états consolidés des mutations dans les fonds propres, les tableaux de financement consolidés pour les périodes concernées.

Ces comptes annuels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la Société. Il est de notre responsabilité d'émettre, sur base de notre contrôle, une déclaration sur ces comptes annuels consolidés.

### **Attestation sans réserve des comptes annuels consolidés**

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de 'International Standards on Auditing', édictées par le 'International Federation of Accountants'. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives.

Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par les administrateurs ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels consolidés donnent une image fidèle de la situation financière, des résultats et du financement du Groupe aux 31 décembre 2004 et 2003, conformément aux 'International Financial Reporting Standards' (ex 'International Accounting Standards') et accepté par le 'International Accounting Standards Board'.

### **Attestations complémentaires**

Conformément aux normes de contrôle nous fournissons les attestations complémentaires suivantes. Celles-ci ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels.

- Le rapport de gestion consolidé contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels consolidés.
- Comme mentionné dans la déclaration de conformité, les comptes annuels consolidés ont été établis conformément aux 'International Financial Reporting Standards' édictées par le 'International Accounting Standards Board', acceptés par la Commission Européenne au 31 décembre 2004.

Antwerpen, le 1<sup>er</sup> avril 2005

Klynveld Peat Marwick Goerdeler  
Réviseurs d'Entreprises  
Commissaire  
représentée par

Serge Cosijns

Helga Platteau  
Réviseur d'Entreprises  
Commissaire  
représentée par

Helga Platteau





## **Comptes Statutaires pour la période se clôturant le 31 décembre 2004**

Les comptes annuels d'Euronav sa sont présentés ci-après dans un schéma abrégé. Conformément au Code des Sociétés, les comptes annuels d'Euronav sa et le rapport annuel ainsi que le rapport du collège de commissaires ont été déposés à la Banque Nationale de Belgique. Ces documents sont également disponibles sur demande au siège social de la société. Le collège de commissaires a exprimé une opinion sans réserve sur les comptes annuels d'Euronav sa.

*BILAN DE EURONAV sa  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004*

<b>ACTIF</b> <i>en USD</i>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>424.954.838</b>	<b>130.105.489</b>
II. Immobilisations incorporelles.....	50.994	-
III. Immobilisations corporelles .....	166.010.080	130.105.474
IV. Immobilisations financières.....	258.890.764	15
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>35.962.936</b>	<b>9.462.242</b>
V. Créances à plus d'un an .....	-	-
VII. Créances à un an au plus.....	23.168.739	5.362.571
VIII. Placements de trésorerie.....	3.500.000	3.450.000
IX. Valeurs disponibles .....	7.960.022	359.075
X. Comptes de régularisation .....	1.334.175	290.596
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>460.914.774</b>	<b>139.567.731</b>

<b>PASSIF</b> <i>en USD</i>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>147.654.648</b>	<b>9.711.594</b>
I. Capital .....	45.000.000	10.000.000
II. Primes d'émission .....	6.610.707	-
IV. Réserves .....	53.439.674	-
V. Bénéfice reporté .....	42.604.267	-288.406
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>	<b>-</b>	<b>3.049.759</b>
VII. Provisions et impôts différés.....	-	3.049.759
<b>DETTES</b>	<b>313.260.126</b>	<b>126.806.378</b>
VIII. Dettes à plus d'un an .....	152.885.922	122.756.124
IX. Dettes à un an au plus .....	159.760.202	3.901.355
X. Comptes de régularisation .....	614.002	148.899
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>460.914.774</b>	<b>139.567.731</b>

*COMPTE DE RESULTATS DE EURONAV sa  
pour la période se clôturant le 31 décembre 2004*

<i>en USD</i>		<b>2004</b>	<b>2003</b>
I.	Ventes et prestations.....	70.538.121	8.751.212
II.	Coût des ventes et des prestations .....	25.244.099	8.294.315
	<b>Résultat d'exploitation .....</b>	<b>45.294.022</b>	<b>455.897</b>
IV.	Produits financiers.....	104.738.034	11.441
V.	Charges financières.....	7.507.991	742.170
	<b>Résultat courant avant impôts .....</b>	<b>142.524.065</b>	<b>-274.832</b>
VII.	Produits exceptionnels.....	-	-
IX.	Charges exceptionnelles .....	-	-
<b>IX.</b>	<b>Résultat de l'exercice avant impôts .....</b>	<b>142.524.065</b>	<b>-274.832</b>
X.	Impôts sur le résultat.....	66.331	13.574
<b>XI.</b>	<b>Résultat de l'exercice .....</b>	<b>142.457.734</b>	<b>-288.406</b>
<b>XIII.</b>	<b>Résultat de l'exercice à affecter .....</b>	<b>142.457.734</b>	<b>-288.406</b>

**AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS**

<i>en USD</i>		<b>2004</b>	<b>2003</b>
<b>A.</b>	<b>Résultat à affecter .....</b>	<b>219.327.233</b>	<b>-288.406</b>
<b>C.</b>	<b>Affectation aux capitaux propres .....</b>	<b>1.002.611</b>	<b>-</b>
<b>D.</b>	<b>Résultat à reporter .....</b>	<b>42.604.267</b>	<b>-288.406</b>
<b>F.</b>	<b>Résultat à distribuer .....</b>	<b>175.720.354</b>	<b>-</b>

